

NNERGEX

Énergie renouvelable. Développement durable. Innergex énergie renouvelable inc. est un important producteur indépendant canadien d'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, acquiert, possède et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires et exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili. Ses actions se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous les symboles INE, INE.PR.A et INE.PR.C et ses débentures convertibles sous les symboles INE.DB.A et INE.DB.B.

La mission d'Innergex est d'accroître sa production d'énergie renouvelable grâce à des installations de grande qualité, développées et exploitées dans le respect de l'environnement et dans l'équilibre des meilleurs intérêts des communautés hôtes, de ses partenaires et de ses investisseurs.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la situation financière d'Innergex énergie renouvelable inc. (« Innergex » ou la « Société ») pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2019. Il tient compte de tous les événements importants jusqu'au 13 août 2019, date à laquelle il a été approuvé par le Conseil d'administration de la Société.

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes annexes pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2019.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités joints au présent rapport de gestion et les notes annexes pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2019, ainsi que les données comparables de 2018, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Tous les montants en dollars sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Certains montants inclus dans ce rapport de gestion ont été arrondis pour en faciliter la lecture. Les montants arrondis peuvent avoir une incidence sur certains calculs.

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). Se reporter à la rubrique « Information prospective » pour plus d'information.

Des renseignements supplémentaires concernant Innergex, notamment sa Notice annuelle, sont accessibles par l'entremise du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com ou sur le site Web de la Société à l'adresse innergex.com. L'information publiée sur le site Web de la Société ou qui peut être accessible par ce site Web ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'est pas intégrée aux présentes par renvoi.

TABLE DES MATIÈRES

Situation financière	36
Liquidités et ressources en capital	40
Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution	45
Renseignements financiers trimestriels	47
Mesures non conformes aux IFRS	48
Information prospective	54
Modifications de normes comptables	58
Établissement et maintien des CPCI et des CIIF	59
Événements postérieurs à la clôture	59
	Liquidités et ressources en capital Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution Renseignements financiers trimestriels Mesures non conformes aux IFRS Information prospective Modifications de normes comptables Établissement et maintien des CPCI et des CIIF

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

- La production s'est établie à 100 % de la production moyenne à long terme (« PMLT ») pour la période de trois mois close le 30 iuin 2019.
- Les produits ont augmenté de 16 % pour s'établir à 144.7 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.
- Le BAIIA aiusté a augmenté de 15 % pour s'établir à 105.2 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 72,7 %.
- Le BAIIA ajusté proportionnel a augmenté de 15 % pour s'établir à 120,8 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.
- La vente de HS Orka a été conclue, pour un prix d'achat, après ajustements, de 297,4 M\$ US (400,9 M\$).
- Le financement de la construction et un engagement lié à une participation au partage fiscal ont été conclus pour le projet éolien de Foard City.
- Le financement initial par des investisseurs participant au partage fiscal a été conclu dans le cadre du projet de parc solaire Phoebe en cours de construction au Texas.

	Périodes de tro les 30	ois mois closes 0 iuin ¹	Périodes de six 30 ju	
	2019	2018	2019	2018
RÉSULTATS D'EXPLOITATION		Montants retraités ^{4, 5}		Montants retraités ^{4, 5}
Production (MWh)	1 741 953	1 509 599	3 050 458	2 453 050
Produits	144 693	124 914	271 112	226 702
BAIIA ajusté ²	105 248	91 660	198 491	165 226
Marge du BAIIA ajusté ²	72,7 %	73,4 %	73,2 %	72,9 %
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies	(10 453)	11 105	(14 873)	1 410
Bénéfice net	7 345	16 861	6 491	2 021
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté découlant des activités poursuivies ²	(2 656)	(411)	(14 028)	(10 627)
PROPORTIONNEL				
Production proportionnelle (MWh) ²	2 136 983	1 903 778	3 726 810	2 950 890
Produits proportionnels ²	169 791	143 937	311 017	251 498
BAIIA ajusté proportionnel ²	120 841	105 015	220 516	181 755
ACTIONS ORDINAIRES				
Dividendes déclarés	23 373	22 536	46 733	45 031
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	133 417	132 523	133 143	127 586
			Périodes de dou	izo mojo aloggo
			les 30	
			2019	2018
FLUX DE TRÉSORERIE			Montants retraités ^{4, 5}	Montants retraités ^{4, 5}
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			222 999	240 022
Flux de trésorerie disponibles ^{2, 3}			115 689	91 655
Ratio de distribution ^{2, 3}			79 %	88 %
Ratio de distribution ajusté ^{2, 3}			65 %	67 %
			Au	IX
			30 juin 2019 ⁶	31 décembre 2018
SITUATION FINANCIÈRE				
Total de l'actif			6 325 410	6 481 284

Capitaux propres attribuables aux propriétaires

Participations ne donnant pas le contrôle

Total du passif

5 635 247

85 917

604 246

5 521 723

329 769

629 792

^{1.} Résultats des activités poursuivies, sauf indication contraire.
2. Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, (la perte nette ajustée) le bénéfice net ajusté découlant des activités poursuivies, la production proportionnelle, les produits proportionnels, le BAIIA ajusté proportionnel, les flux de trésorerie disponibles, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. La production proportionnelle est un indicateur de rendement important utilisé par la Société, qui ne peut pas faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.
3. Pour plus d'information sur le calcul et une explication, se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution ».
4. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».
5. Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.
6. Les postes de la situation financière comprengent les actifs et passifs découlant des activités poursuivies.

Les postes de la situation financière comprennent les actifs et passifs détenus en vue de la vente ainsi que les actifs et passifs découlant des activités poursuivies. Se reporter à la rubrique « Situation financière » pour plus d'information.

VUE D'ENSEMBLE

La Société est un promoteur, acquéreur, propriétaire et exploitant d'installations de production d'énergie renouvelable qui concentre ses activités dans l'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire qui bénéficient de technologies simples et éprouvées.

Activités abandonnées

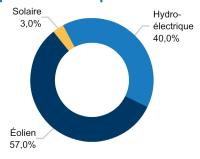
Le 23 mai 2019, la Société a annoncé la réalisation de la vente de sa filiale entièrement détenue Magma Energy Sweden A.B. (« Magma Sweden ») qui détient une participation d'environ 53,9 % dans HS Orka hf (« HS Orka »), détentrice de deux centrales géothermiques en exploitation, d'un projet hydroélectrique en développement et de projets potentiels en Islande. Le secteur de la production géothermique est maintenant comptabilisé comme une activité abandonnée. Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du présent rapport de gestion pour plus d'information. Par conséquent, les chiffres comparatifs ont été retraités. Sauf indication contraire, les chiffres figurant dans le présent rapport de gestion concernent les activités poursuivies.

Secteurs

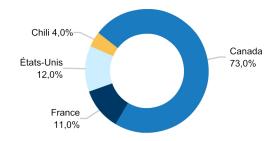
Au 30 juin 2019, la Société comptait trois secteurs opérationnels et quatre secteurs géographiques.

Secteurs opérationnels	Secteurs géographiques
Production hydroélectrique	Canada
Production éolienne	France
Production solaire	États-Unis
	Chili

Puissance installée nette par secteur opérationnel



Puissance installée nette par secteur géographique



Portefeuille d'actifs

En date du présent rapport de gestion, la Société détient des participations dans trois groupes de projets à différents stades, soit les installations en exploitation, les projets en développement et les projets potentiels.

Installations en exploitation

La Société détient et exploite 66 installations qui ont été mises en service commercial (les « installations en exploitation »). Mises en service entre 1992 et mars 2018, ces installations ont un âge moyen pondéré d'environ 8,0 années.

Elles vendent principalement l'électricité produite aux termes de contrats d'achat d'électricité à long terme, des contrats de couvertures du prix de l'électricité ou des contrats industriels à court et long terme (chacun, un « CAÉ ») à des sociétés de services publics ou d'autres contreparties solvables ou sur le marché libre. La durée moyenne pondérée restante des CAÉ est de 16,9 années (compte tenu de la production moyenne à long terme brute).

Les CAÉ conclus pour la plupart des installations en exploitation au Canada et en France comprennent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix lié au mois, au jour et à l'heure de la livraison. L'électricité produite par la plupart des installations en exploitation aux États-Unis est vendue par l'entremise d'un CAÉ ou sur le marché libre en utilisant des couvertures du prix de l'électricité financières ou matérielles pour gérer l'exposition au risque du prix du marché. Au Chili, les installations en exploitation vendent l'électricité qu'elles produisent par l'entremise de CAÉ à une clientèle industrielle ou sur le marché libre.

	Nombre	Puissance ins	stallée (MW)
	d'installations en exploitation ¹	Brute ²	Nette ³
HYDROÉLECTRIQUE			
Canada	33	1 019	713
États-Unis	1	10	10
Chili	3	152	74
Total partiel	37	1 181	797
ÉOLIEN			
Canada	8	908	714
France	15	317	221
États-Unis	2	404	204
Total partiel	25	1 629	1 139
SOLAIRE			
Canada	1	27	27
États-Unis	2	17	16
Chili	1	34	9
Total partiel	4	78	52
Total	66	2 888	1 988

^{1.} Le nombre d'installations en exploitation comprend toutes les installations détenues et exploitées par la Société, y compris les filiales non entièrement détenues, les coentreprises et les entreprises associées.

^{2.} La puissance installée brute représente la puissance totale de toutes les installations en exploitation d'Innergex, y compris les filiales non entièrement détenues, les coentreprises et les entreprises associées.

^{3.} La puissance nette représente la quote-part de la puissance totale attribuable à Innergex en fonction de sa participation dans chacune des installations.

Projets en développement

Avec l'ajout du projet hydroélectrique Innavik au Québec, la Société détient maintenant une participation dans huit projets en développement, dont deux sont en construction. La mise en service commerciale de ces projets est prévue entre 2019 et 2022 (les « projets en développement »). Pour un complément d'information sur les projets en développement, se reporter à la rubrique « Mise à jour au deuxième trimestre ».

	Nombre de proiets en	Puissance ins	tallée (MW)
	Nombre de projets en développement	Brute ¹	Nette ²
HYDROÉLECTRIQUE			
Québec	1	8	4
Chili	2	125	47
	3	133	51
ÉOLIEN			
États-Unis ³	1	350	350
SOLAIRE			
États-Unis	4	495	495
Total	8	978	896

La puissance installée brute représente la puissance totale des projets en développement d'Innergex, y compris les filiales non entièrement détenues, les coentreprises et les entreprises associées.

Projets potentiels

La Société détient également des participations dans de nombreux projets potentiels qui sont à différents stades de développement. Des droits de propriété foncière, pour lesquels une demande d'obtention de permis d'investigation a été présentée ou pour lesquels une proposition a été soumise ou pourrait être soumise aux termes d'un appel d'offres ou dans le cadre d'un programme d'offre standard, ont été obtenus pour certains projets (collectivement, les « projets potentiels »). La liste de projets potentiels est revue régulièrement afin d'y ajouter des projets ou d'en retrancher, selon la possibilité d'avancement qu'ils présentent.

Il n'y a aucune certitude que l'un ou l'autre des projets potentiels sera réalisé.

	Projets potentiels Puissance prévue brute (MW) ¹				
	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Total	
Canada	1 007	4 825	400	6 232	
États-Unis	_	920	95	1 015	
France	_	205	_	205	
Chili	125	162	28	315	
Total	1 132	6 112	523	7 767	

^{1.} Seule la puissance installée brute des projets potentiels est fournie étant donné que la puissance nette n'est pas encore définie à cette étape-ci.

^{2.} La puissance nette représente la quote-part de la puissance totale attribuable à Innergex en fonction de sa participation dans chacune des installations.

^{3.} La direction a reçu l'approbation pour un aménagement de 350 MW au projet éolien Foard City. Pour un complément d'information sur les projets en développement, se reporter à la rubrique « Mise à jour au deuxième trimestre ».

Propriété partagée

La Société partage la propriété de certaines installations en exploitation et de certains projets en développement et projets potentiels avec des partenaires commerciaux, financiers, locaux ou autochtones.

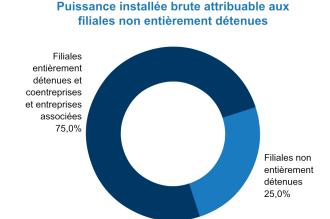
Filiales non entièrement détenues

Certaines installations en exploitation dont les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives sont traitées comme des filiales non entièrement détenues. Les résultats de ces installations sont inclus dans les résultats consolidés de la Société. Le sommaire de leurs comptes de résultat et états du résultat global et le sommaire de leurs états de la situation financière sont présentés à la fin de chaque exercice financier dans le rapport annuel.

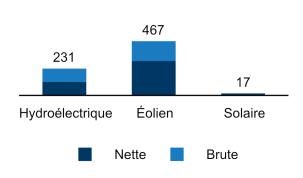
	Installations en exploitation	Puissance installée brute (MW)	Puissance installée nette (MW)	Sources d'énergie	Lieu où sont exercées la plupart des activités	Pourcentage des titres de participation et des droits de vote détenus par la Société
Spartan Holdings LLC	Spartan	11	11	Solaire	Michigan	100,00 %
Muko Partnership Holdings, LLC	Kokomo	6	5	Solaire	Indiana	90,00 % 1
Harrison Hydro Limited Partnership et ses filiales	Douglas Creek, Fire Creek, Lamont Creek, Stokke Creek, Tipella Creek et Upper Stave River	150	75	Hydroélectrique	Colombie- Britannique	50,01 %
Kwoiek Creek Resources Limited Partnership	Kwoiek Creek	50	25	Hydroélectrique	Colombie- Britannique	50,00 % 2
Innergex Sainte- Marguerite, S.E.C.	Sainte-Marguerite	31	15	Hydroélectrique	Québec	50,01 %
Société en commandite Innergex Europe (2015) et ses filiales	15 parcs éoliens situés en France	317	221	Éolienne	France	69,55 %
Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n (MU) S.E.C.	Mesgi'g Ugju's'n	150	75	Éolienne	Québec	50,00 % ^{2,3}
		715	427			

^{1.} La participation correspond à la participation de commanditaire; toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

^{3.} La Société détient une participation comportant droit de vote de 50 % et une participation participative de 72,4 % en 2019 (la participation devrait s'amenuiser au fil des ans).







^{2.} La Société détient une participation économique de plus de 50 % dans la filiale.

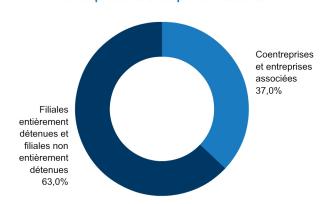
Coentreprises et entreprises associées

Certaines installations en exploitation sont traitées comme des coentreprises et des entreprises associées et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le sommaire de leurs comptes de résultat et états du résultat global et le sommaire de leurs états de la situation financière sont présentés dans le rapport annuel chaque fin d'exercice à la rubrique « Participations dans des coentreprises et des entreprises associées ». La quote-part de la production, des produits et du BAIIA ajusté des coentreprises et entreprises associées d'Innergex est incluse dans les mesures proportionnelles de la Société.

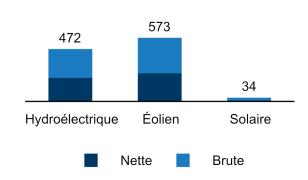
	Installations en exploitation	Puissance installée brute (MW)	Puissance installée nette (MW)	Sources d'énergie	Lieu où sont exercées la plupart des activités	Pourcentage des titres de participation et des droits de vote détenus par la Société
Toba Montrose General Partnership	East Toba et Montrose Creek	235	94	Hydroélectrique	Colombie- Britannique	40,00 %
Shannon Group Holdings, LLC	Shannon	204	102	Éolienne	Texas	50,00 % 2
Flat Top Group Holdings LLC	Flat Top	200	102	Éolienne	Texas	51,00 % ^{2, 3}
Dokie General Partnership	Dokie	144	37	Éolienne	Colombie- Britannique	25,50 %
Jimmie Creek Limited Partnership	Jimmie Creek	62	32	Hydroélectrique	Colombie- Britannique	50,99 % ³
Energía Llaima SpA	Guayacán, Peuchén, Mampil et Pampa Elvira	186	84	Hydroélectrique Solaire	Chili	50,00 %
Umbata Falls L.P.	Umbata Falls	23	11	Hydroélectrique	Ontario	49,00 %
Parc éolien communautaire Viger- Denonville, S.E.C.	Viger-Denonville	25	12	Éolienne	Québec	50,00 %
		1 079	474			

^{1.} La Société détient une participation comportant droit de vote de 51 % et une participation économique participative de 40 %. En 2046, la participation économique de la Société passera à 51 % sans aucune contrepartie additionnelle.

Puissance installée brute attribuable aux coentreprises et entreprises associées



Puissance installée des coentreprises et entreprises associées par secteur opérationnel



^{2.} La participation correspond à la participation de commanditaire; toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

^{3.} La Société ne consolide pas l'entité, car elle n'a pas le plein contrôle sur le processus décisionnel.

Participation au partage fiscal

La Société détient des participations dans certaines installations qui sont admissibles à des incitatifs fiscaux offerts aux installations d'énergie renouvelable aux États-Unis. Compte tenu de son portefeuille actuel d'installations d'énergie renouvelable, la Société ne peut pas pleinement monétiser ces incitatifs fiscaux. Afin de tirer pleinement profit de ces incitatifs, la Société s'associe à des investisseurs participant au partage fiscal (« IPF ») qui investissent dans ces installations en échange des crédits d'impôt.

Programme de crédits d'impôt sur la production (« CIP »)

Les lois fiscales actuelles des États-Unis permettent aux parcs éoliens de recevoir des crédits d'impôt créés pour chaque MWh de production au cours des dix premières années d'exploitation du parc. Les IPF se répartissent une partie du bénéfice imposable (de la perte fiscale) et des CIP produits et une partie de la trésorerie générée par l'installation jusqu'à l'obtention d'un rendement après impôt sur l'investissement convenu à l'avance (le « point de basculement »). Après le point de basculement, une faible part de la trésorerie et du bénéfice imposable (de la perte fiscale) générés par l'installation sera répartie entre les IPF.

	Mise en service commerciale	Point de basculement prévu des IPF ¹	Placement initial des IPF (M\$)	Répartition du bénéfice imposable (de la perte fiscale) et des CIP entre les IPF	Répartition des distributions en trésorerie entre les IPF
Shannon ²	2015	2025	292,4	99,00 %	64,10 %
Flat Top ²	2018	2028	282,4	99,00 %	49,84 %

^{1.} Les distributions en trésorerie des IPF sont déterminées en fonction d'un test trimestriel qui mesure la trésorerie générée et cumulée depuis la mise en service commerciale. Une baisse de la production pourrait entraîner une distribution en trésorerie plus élevée aux IPF ou un changement de point de basculement.

Programme de crédits d'impôt à l'investissement (« CII »)

Les lois fiscales actuelles des États-Unis permettent aux parcs éoliens et solaires de recevoir un crédit d'impôt fédéral unique, calculé en fonction des coûts en capital des installations. Les projets dont la construction a commencé en 2019 sont admissibles à des CII de 30 %. Les crédits passeront ensuite à 26 % pour les projets dont la construction a commencé en 2020, puis à 22 % en 2021 et à 10 % par la suite.

	Mise en service commerciale	Point de basculement prévu des IPF	Placement initial des IPF (M\$)	Répartition du bénéfice imposable (de la perte fiscale) et des CII entre les IPF	Répartition privilégiée des distributions en trésorerie entre les IPF
Kokomo ¹	2016	2022	5,2	99,0 %	2,00 % du placement initial des IPF ³
Spartan ¹	2017	2023	13,0	99,0 %	2,00 % du placement initial des IPF ³
Phoebe ²	2019	2026	49,6	99,0 % ⁵	10,62 % supérieure à la distribution prioritaire ⁴

^{1.} Les IPF dans les projets aux États-Unis exigent généralement certaines garanties des commanditaires comme condition à leur investissement. Pour appuyer les investissements avec participation au partage fiscal dans Kokomo, Spartan et Phoebe, Alterra, une filiale d'Innergex, a accordé une garantie pour indemniser les IPF en cas de certaines violations des déclarations, des garanties ou des clauses restrictives. La Société est d'avis que ces indemnités couvrent des questions qui sont dans une large mesure sous son contrôle et qui ont peu de chance de se produire.

^{2.} Les IPF dans les projets aux États-Unis exigent généralement certaines garanties des commanditaires comme condition à leur investissement. Pour appuyer les investissements avec participation au partage fiscal dans Shannon et Flat Top, Alterra, une filiale d'Innergex, a accordé une garantie pour indemniser les IPF en cas de certaines violations des déclarations, des garanties ou des clauses restrictives. La Société est d'avis que ces indemnités couvrent des questions qui sont dans une large mesure sous son contrôle et qui ont peu de chance de se produire.

^{2.} Les distributions en trésorerie des IPF sont déterminées en fonction d'un test trimestriel qui mesure la trésorerie générée et cumulée depuis la mise en service commerciale. Une baisse de la production pourrait entraîner une distribution en trésorerie plus élevée aux IPF ou un changement de point de basculement.

^{3.} La répartition privilégiée des distributions en trésorerie de 2,00 % du placement initial des IPF durera cinq ans à partir de la date de mise en service commerciale pour Kokomo (jusqu'au 31 décembre 2021) et Spartan (jusqu'au 31 décembre 2022). Après cette date, les IPF recevront un pourcentage des distributions en trésorerie des projets, soit de 17,5 % pour Kokomo et de 10,86 % pour Spartan.

^{4.} Les montants des distributions en trésorerie de Phoebe aux IPF sont fixes et définis dans l'entente de partenariat des IPF. Tous les montants en trésorerie distribuables supérieurs au seuil défini sont distribués aux taux de 10,62 % et de 89,38 % aux IPF et à Innergex, respectivement.

^{5.} La répartition du bénéfice imposable (de la perte fiscale) et des CII entre les IPF sera de 66,67 % du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024, puis reviendra à 99,0 % jusqu'au point de basculement des IPF.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

La Société évalue son rendement à l'aide d'indicateurs de rendement clés.

Indicateurs de rendement clés liés à la production

Dans son évaluation des résultats d'exploitation, la Société compare la production d'électricité réelle avec la production moyenne à long terme (« PMLT »), qui est établie afin de prévoir la production à long terme attendue pour chacune des installations.

- Comparaison de la production en mégawattheures (« MWh ») et en gigawattheures (« GWh ») par rapport à la PMLT
- Production et production proportionnelle

Indicateurs de rendement clés financiers

- Produits et produits proportionnels
- BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté, BAIIA ajusté proportionnel
- Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)
- Flux de trésorerie disponibles
- Ratio de distribution

La Société croit que ces indicateurs sont importants puisqu'ils fournissent à la direction et aux lecteurs des renseignements supplémentaires sur les capacités de production et de génération de trésorerie de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Les indicateurs facilitent également les comparaisons des résultats entre les périodes.

Ces indicateurs ne sont pas des mesures reconnues et n'ont pas de signification prescrite selon les IFRS et pourraient, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité, lesquelles génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital investi attrayant et ajusté au risque, et de distribuer un dividende durable.

Production d'énergie renouvelable

La Société est vouée à la production d'électricité exclusivement à partir de sources d'énergie renouvelables et durables en tenant compte de considérations économiques, sociales et environnementales.

Maintien de la diversification des sources d'énergie

La Société s'emploie à maintenir un portefeuille d'actifs diversifié tant sur le plan géographique que sur celui des sources d'énergie, afin d'atténuer les variations saisonnières et de production. La quantité d'électricité produite par les installations en exploitation de la Société est habituellement tributaire des débits d'eau, des régimes de vent et de l'ensoleillement. Des ressources moindres que prévu pour n'importe quelle année donnée pourraient avoir une incidence sur les produits de la Société et sur sa rentabilité.

Innergex possède des participations dans 37 centrales hydroélectriques localisées sur 31 bassins versants, 25 parcs éoliens et 4 parcs solaires, bénéficiant ainsi d'une diversification importante des sources de produits. De plus, compte tenu de la nature de la production d'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire, les variations saisonnières sont atténuées, comme l'illustre le tableau suivant :

	PMLT consolidée et saisonnalité trimestrielle ¹									
En GWh et %	T′		T:	2	Т	3	T ₄	4	To	tal
HYDROÉLECTRIQUE	370	12 %	1 065	35 %	1 002	33 %	581	19 %	3 018	49 %
ÉOLIEN	945	31 %	658	22 %	563	18 %	885	29 %	3 051	50 %
SOLAIRE	12	20 %	20	33 %	20	33 %	9	15 %	61	1 %
Total	1 327	22 %	1 743	28 %	1 585	26 %	1 475	24 %	6 130	100 %

^{1.} La production moyenne à long terme consolidée correspond à la PMLT annualisée pour les installations en exploitation au 13 août 2019. La PMLT est présentée conformément aux règles de comptabilisation des produits des IFRS et exclut la production des installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La comparaison de la production par rapport à la PMLT représente un indicateur de rendement clé pour la Société. Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés » pour plus d'information.

Acquisition d'actifs de qualité

Les acquisitions représentent un volet important de la stratégie commerciale de la Société. Toute percée que nous réalisons sur un nouveau marché accroît notre rayonnement et la diversification de nos activités et multiplie les occasions de croissance. De même, le renforcement de notre présence dans les endroits où nous sommes déjà établis, notamment sur le marché canadien, nous permet de raffermir notre position de chef de file dans le secteur de l'énergie renouvelable. Nous demeurerons concentrés sur la production d'électricité exclusivement à partir de sources d'énergie renouvelables et nous continuerons d'explorer les avenues technologiques récentes qui pourraient créer de nouvelles occasions.

Établissement de relations stratégiques

Soigner nos relations afin qu'elles se transforment en de partenariats à long terme constitue le fondement de notre stratégie commerciale et de nos valeurs. Nos projets réussissent grâce à l'appui de nos partenaires financiers, commerciaux, autochtones ou municipaux qui détiennent une participation dans nos installations, ainsi qu'à notre conception de la collaboration, de la transparence, de l'intégrité et de la responsabilité.

Poursuite d'occasions de croissance

La transition vers une économie faible en carbone sera menée par le secteur de l'énergie renouvelable. Innergex se trouve dans une bonne position pour poursuivre sa croissance stratégique en développant, en acquérant et en exploitant davantage de projets d'énergie renouvelable de haute qualité, et continuera de soutenir le développement de solutions en matière d'énergie renouvelable.

Atteinte de résultats exceptionnels

Innergex estime que ses réalisations actuelles ont été rendues possibles grâce à sa main-d'œuvre hautement qualifiée et à sa culture axée sur l'excellence, la responsabilisation et la collaboration et que ces attributs sont garants de ses réalisations futures. Le savoir collectif de ses employés, leurs talents, leurs habiletés, leur expérience et leur capacité de faire preuve de jugement ont toujours été essentiels à la réussite de la Société à long terme. L'équipe de direction a fait ses preuves en ce qui a trait à l'exécution de projets qui respectent à la fois les échéanciers et les budgets. De plus, la Société entretient des liens avec bon nombre de partenaires spécialisés, comme des cabinets d'ingénierie et des professionnels de la surveillance environnementale, auxquels elle peut avoir recours lorsqu'une expertise en dehors de son champ de compétence s'avère nécessaire.

MISE À JOUR AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Développement de la Société

Cession de HS Orka

- Le 23 mai 2019, Innergex a annoncé la réalisation de la vente de sa filiale entièrement détenue Magma Sweden, qui détient une participation d'environ 53,9 % dans HS Orka de 297,4 M\$ US (400,9 M\$) après ajustements, à Jarðvarmi slhf, qui a exercé son droit de premier refus.
- Les produits nets ont été utilisés pour rembourser la facilité de crédit d'un an de 228 M\$ contractée le 24 octobre 2018 au moment de l'acquisition de la participation restante dans les parcs éoliens et entités d'exploitation Cartier et la portion utilisée de la capacité d'emprunt supplémentaire obtenue le 23 avril 2019. Les produits ont également été utilisés pour désendetter les facilités de crédit de la Société.

Développement de l'énergie solaire aux États-Unis

 Au deuxième trimestre, la Société a émis des lettres de crédit dans le but d'obtenir des panneaux solaires d'une capacité de 150 MW afin que la valeur maximale d'un CII, à savoir 30 % soit applicable à des projets solaires futurs d'une capacité d'environ 750 MW, ce qui représentera un investissement d'environ 50 M\$ US.

Activités de développement

	Emplacement	Puissance installée brute (MW)	Date prévue de mise en service	PMLT brute estimée ¹ (GWh)	Durée du CAÉ (années)	
HYDROÉLECTRIQUE (Québec)						
Innavik	Nunavik	7,5	2022	54,7	40	
HYDROÉLECTRIQUE (Chili)						
Frontera	Biobío	109,0	2022	464,0	- 2	
El Canelo	Cordillera	16,0	2022	90,0	_ 2	
SOLAIRE (États-Unis)						
Hillcrest	Ohio	200,0	2020	410,0	_ 2	
Hale Kuawehi	Hawaii	30,0	2022	87,4	25	
Paeahu	Hawaii	15,0 ³	2022	41,2	25	

^{1.} Ces renseignements visent à informer les lecteurs au sujet de l'incidence potentielle des projets sur les résultats de la Société. Les résultats réels peuvent être différents. Ces estimations sont à jour en date du présent rapport de gestion

Innavik

Un projet hydroélectrique de 7,5 MW qui desservira la collectivité de 2 000 habitants d'Inukjuak sur le territoire du Nunavik, dans le Grand Nord du Québec.

- Un CAÉ d'une durée de 40 ans a été conclu avec Hydro-Québec Distribution le 27 mai 2019, lequel devrait entrer en vigueur au quatrième trimestre de 2022. Le CAÉ est assujetti à l'approbation de la Régie de l'énergie du Québec.
- La mobilisation initiale est prévue pour le troisième trimestre de 2019, tandis que les activités de construction plus intensives commenceront en 2020.
- Les approbations environnementales sont attendues au troisième trimestre de 2019.

Frontera

- Le processus de financement, lequel est essentiel à la réussite du projet, progresse.
- La plupart des droits et des permis nécessaires pour procéder à la construction ont été obtenus, y compris les approbations sur les plans technique et environnemental et le projet est presque prêt pour sa mise en chantier. Certains permis pourraient échoir si jamais les travaux de construction prenaient du retard.

El Canelo

- La conception du projet est en cours de révision afin de solutionner diverses difficultés qui ont occasionné certains retards quant à la délivrance des permis.
- Le projet se trouve à un point critique, et une décision sur son avenir pourrait être prise dans les mois à venir.

différents. Ces estimations sont à jour en date du présent rapport de gestion.

2. L'électricité sera vendue sur le marché libre ou par l'entremise de CAÉ qui n'ont pas encore été signés.

^{3.} Projets solaires disposant d'une capacité de stockage par batteries de 120 MWh pour Hale Kuawehi et de 60 MWh pour Paeahu.

Hillcrest

- Le contrat de service d'interconnexion a été conclu.
- Tous les terrains nécessaires ont été obtenus par le truchement de baux fonciers, de droit de servitude et d'options.
- La Société participe à plusieurs discussions avancées en vue de vendre l'électricité que produira le parc au moyen d'un contrat de vente d'électricité à long terme.
- Innergex s'empresse de conclure les contrats de construction et ceux visant le principal matériel. Ceux-ci étaient initialement prévus au cours du deuxième trimestre de 2019 et sont maintenant prévus au cours du troisième trimestre de 2019, afin d'être en mesure de procéder à la mise en chantier au cours du deuxième semestre de 2019.
- Une entente a été conclue avec le Southern State Community College (« SSCC »), en vertu de laquelle Hillcrest versera chaque année des fonds au SSCC pour des bourses d'études en vue de l'enrichissement des programmes techniques. L'entente prévoit également des sorties éducatives à l'intention des étudiants sur le site du projet.

Hale Kuawehi

- La Public Utilities Commission a approuvé le CAÉ.
- Des études environnementales et techniques sont en cours, ainsi que d'autres activités visant l'obtention de permis.

Paeahu

- Le calendrier procédural de la Public Utilities Commission pour l'approbation du CAÉ est en suspens. Une audience relative à la contestation de cette décision devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2019 pour répondre aux préoccupations d'un groupe d'opposition composé de résidents des environs.
- Des études environnementales et techniques sont en cours ainsi que d'autres activités visant l'obtention de permis. La demande de permis d'utilisation spéciale sera déposée au quatrième trimestre de 2019 et fera probablement l'objet d'une opposition de la part du même groupe.

Activités de construction

	Propriété %		Puissance installée		Date prévue	de	PMLT brut estimée ¹	te	Durée CAÉ		Coûts totaux de projets	Prévisions, année co	
	Flophete /		brute (MW		mise e service		(GWh)		(année		Estimés ¹ (M\$)	Produits ¹ (M\$)	BAIIA ajusté ^{1, 2} (M\$)
ÉOLIEN (États-Unis)													
Foard City	100,0	3	350,3	4	2019	4	1 303,3	4	12	6	528,2 4	28,5	18,5 4
SOLAIRE (États-Unis)													
Phoebe	100,0	3	250,0		2019		738,0		12		519,6 ⁵	33,5 5	25,7 ⁵
Total			600,3				2 041,3				1 047,8	62,0	44,2

Ces renseignements visent à informer les lecteurs au sujet de l'incidence potentielle des projets sur les résultats de la Société. Les résultats réels peuvent être différents. Ces estimations sont à jour en date du présent rapport de gestion.

^{2.} Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et pourrait, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

^{3.} La participation correspond à une participation de commanditaire de 100 % dans Phoebe et Foard City. Toutefois, à la suite du financement par des investisseurs participant au partage fiscal, un de ces investisseurs détiendra la totalité des participations au partage fiscal.

^{4.} La direction a reçu de la Federal Aviation Administration (« FAA ») l'approbation d'un aménagement de 350,3 MW pour le projet éolien Foard City. La PMLT brute estimée, le coût total du projet, les produits prévus et le BAIIA ajusté prévu ont été révisés en conséquence. La mise en service commerciale est toujours prévue au quatrième trimestre de 2019. Le coût total du projet est estimé à 403,6 M\$ US. Les produits prévus s'élèvent à 21,8 M\$ US et le BAIIA ajusté prévu, à 14,1 M\$ US, convertis à un taux de 1,3087.

^{5.} Le coût total du projet est estimé à 397,0 M\$ US. Les produits prévus s'élèvent à 25,6 M\$ US et le BAIIA ajusté prévu, à 19,6 M\$ US, convertis à un taux de 1,3087

^{6.} Le CAÉ pour 300 MW débutera lorsque le parc éolien aura été mis en service commercial.

Foard City

Au deuxième trimestre de 2019, la FAA et la Société ont conclu un accord concernant 9 éoliennes supplémentaires, pour un total de 139 éoliennes ou 350,3 MW. En mai 2019, le projet avait reçu de la FAA tous les 139 avis selon lesquels il ne constitue pas un danger potentiel.

- Le 8 mai 2019, la Société a annoncé la clôture d'un financement de construction et d'un engagement lié à une participation au partage fiscal. Le financement de construction s'élève à 290,9 M\$ US (380,7 M\$), garanti par un engagement lié à la participation au partage fiscal de 275,0 M\$ US (359,9 M\$) et une facilité de prêt à terme de 23,3 M\$ US (30,5 M\$) sur 7 ans avec une période d'amortissement de 10 ans devant être fournie par les prêteurs à la date de mise en service commerciale.
- La construction s'est poursuivie sur le site et la mise en service commerciale devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2019.
- Les coûts totaux du projet ont été révisés à la hausse, à 403,6 M\$ US (528,2 M\$) du fait des éoliennes supplémentaires.
 Au 30 juin 2019, les coûts de construction s'élevaient à 335,7 M\$ US (439,4 M\$).
- Toutes les 139 éoliennes ont à présent été livrées sur le site et montées, et la finition et les essais mécaniques se déroulaient conformément au calendrier.
- La sous-station a été mise sous tension et le réseau collecteur a été mis sous tension au début du mois d'août.

Phoebe

Au deuxième trimestre de 2019, les travaux de génie civil étaient presque terminés et l'accent a été mis sur les installations électriques et l'installation des modules.

- Le 4 juin 2019, Innergex a conclu le financement initial par des investisseurs participant au partage fiscal pour son projet de parc solaire Phoebe en cours de construction au Texas. Wells Fargo Central Pacific Holdings, Inc. a injecté sa contribution initiale, soit d'environ 37,1 M\$ US (49,6 M\$) dans le projet solaire Phoebe.
- L'installation des pieux et des systèmes de suivi de trajectoire du soleil est complétée et l'entrepreneur en travaux de génie civil a entamé la démobilisation du site.
- En date du présent rapport de gestion, tous les modules nécessaires à la construction ont à présent été livrés sur le site.
- La construction de la sous-station a été achevée et la sous-station a été mise sous tension. Les convertisseurs ont été livrés et ils ont tous été placés à leur emplacement final et ils sont mis sous tension à mesure que les blocs sont mis en ligne.
- Il y a 7 blocs de modules qui forment le projet. Les blocs 5 et 7 ont été mis en ligne en juin, les blocs 2 et 3 ont été mis en ligne en juillet et la production issue du bloc 4 a commencé au début du mois d'août.
- L'installation des modules des deux blocs restants (1 et 6) est presque terminée et la production issue de ces deux blocs devrait commencer vers la fin du mois d'août.
- L'électricité produite par les blocs en ligne a été vendue. Les produits générés ont été affectés à la réduction des coûts de construction.
- Les coûts de construction sont conformes au budget à ce stade, s'établissant à 337,7 M\$ US (441,9 M\$) à la fin juin.
- La mise en service commerciale devrait commencer au troisième trimestre de 2019.
- Le projet Phoebe vendra 100 % de sa production au réseau électrique ERCOT et recevra un prix fixe sur 89 % de l'énergie produite dans le cadre d'un CAÉ de 12 ans.

Activités d'exploitation

Glen Miller

Le 15 juin 2019, une inondation s'est produite à la centrale hydroélectrique Glen Miller, en Ontario. Les activités ont été interrompues pendant quelques semaines et ont repris à la mi-juillet. Une provision de 1,5 M\$ a été comptabilisée dans les autres charges pour les sorties de trésorerie potentielles liées à cet événement, y compris les pénalités contractuelles.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Production d'électricité

Les résultats d'exploitation de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 sont comparés aux résultats d'exploitation de la période correspondante de 2018.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin					
	2019			2018 (montants retraités ³)		
Secteur de l'énergie	Production (MWh) ¹	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT	Production (MWh) ¹	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT
HYDROÉLECTRIQUE						
Québec	225 002	214 050	105 %	215 118	214 050	100 %
Ontario	19 258	20 805	93 %	18 597	20 805	89 %
Colombie-Britannique	795 965	813 139	98 %	822 493	813 139	101 %
États-Unis	14 049	16 956	83 %	18 564	16 956	109 %
Total partiel	1 054 274	1 064 950	99 %	1 074 772	1 064 950	101 %
ÉOLIEN						
Québec ²	535 983	501 077	107 %	292 919	273 523	107 %
France	132 259	157 125	84 %	120 154	157 125	76 %
Total partiel	668 242	658 202	102 %	413 073	430 648	96 %
SOLAIRE						
Ontario	12 453	12 117	103 %	13 896	12 202	114 %
États-Unis	6 984	8 247	85 %	7 858	8 845	89 %
Total partiel	19 437	20 364	95 %	21 754	21 047	103 %
Total	1 741 953	1 743 516	100 %	1 509 599	1 516 645	100 %
GÉOTHERMIE ^{4, 5}						
Islande	196 878	185 655	106 %	321 580	319 740	101 %

Certaines installations sont traitées comme des coentreprises et des entreprises associées et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; leurs produits ne sont pas inclus dans les produits consolidés de la Société et, afin d'assurer la cohérence, leur production d'électricité a été exclue du tableau de production.

- 3. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».
- 4. Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.
- 5. Production et PMLT pour la période du 1er avril 2019 au 23 mai 2019, contre une période complète en 2018.

Dans l'ensemble, les centrales ${f hydro\'electriques}$ ont produit 99 % de leur PMLT, en raison surtout :

- des débits d'eau inférieurs à la moyenne dans certaines régions de la Colombie-Britannique.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par :
 - des débits d'eau supérieurs à la moyenne dans presque toutes les centrales du Québec.

Dans l'ensemble, les parcs éoliens ont produit 102 % de leur PMLT, en raison :

- des régimes éoliens supérieurs à la moyenne au Québec.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par :
 - des régimes éoliens inférieurs à la moyenne en France.

Dans l'ensemble, les parcs solaires ont produit 95 % de leur PMLT, en raison :

- de l'ensoleillement inférieur à la moyenne aux États-Unis.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par :
 - de l'ensoleillement supérieur à la moyenne en Ontario.

La production pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 s'est élevée à 1 741 953 MWh, par rapport à 1 509 599 MWh pour la même période l'an dernier. L'augmentation de 15 % est attribuable principalement à l'apport de la participation de 62 % dans les parcs éoliens Cartier acquise en 2018, légèrement contrebalancé par une diminution de la production en Colombie-Britannique.

^{2.} La production et la PMLT reflètent la participation de 62 % acquise dans les parcs éoliens Cartier le 24 octobre 2018. Les PMLT ont été revues au moment de l'acquisition.

Les résultats d'exploitation de la Société pour la période de six mois close le 30 juin 2019 sont comparés aux résultats d'exploitation de la période correspondante de 2018.

	Périodes de six mois closes les 30 juin					
		2019		2018 (montants retraités³)		
Secteur de l'énergie	Production (MWh) ¹	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT	Production (MWh) ¹	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT
HYDROÉLECTRIQUE						
Québec	359 815	338 220	106 %	341 420	338 220	101 %
Ontario	43 502	45 099	96 %	43 127	45 099	96 %
Colombie-Britannique	923 752	1 026 430	90 %	1 001 925	1 026 430	98 %
États-Unis	19 796	24 883	80 %	28 770	24 883	116 %
Total partiel	1 346 865	1 434 632	94 %	1 415 242	1 434 632	99 %
ÉOLIEN						
Québec ²	1 318 213	1 218 414	108 %	645 234	656 468	98 %
France	354 959	384 830	92 %	361 529	384 830	94 %
Total partiel	1 673 172	1 603 244	104 %	1 006 763	1 041 298	97 %
SOLAIRE						
Ontario	20 007	19 197	104 %	20 444	19 332	106 %
États-Unis ⁴	10 414	12 920	81 %	10 601	12 185	87 %
Total partiel	30 421	32 117	95 %	31 045	31 517	99 %
Total	3 050 458	3 069 993	99 %	2 453 050	2 507 447	98 %
GÉOTHERMIE ^{5, 6}						
Islande	545 424	505 395	108 %	517 217	514 868	100 %

Certaines installations sont traitées comme des coentreprises et des entreprises associées et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; leurs produits ne sont pas inclus dans les produits consolidés de la Société et, afin d'assurer la cohérence, leur production d'électricité a été exclue du tableau de production.

Dans l'ensemble, les centrales hydroélectriques ont produit 94 % de leur PMLT, en raison surtout :

des débits d'eau inférieurs à la moyenne dans la plupart des centrales de la Colombie-Britannique découlant principalement des températures froides pendant l'hiver.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

des débits d'eau supérieurs à la moyenne dans presque toutes les centrales du Québec.

Dans l'ensemble, les parcs éoliens ont produit 104 % de leur PMLT, en raison :

o des régimes éoliens supérieurs à la moyenne au Québec.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

• des régimes éoliens inférieurs à la moyenne en France.

Dans l'ensemble, les parcs **solaires** ont produit 95 % de leur PMLT, en raison :

de l'ensoleillement inférieur à la moyenne aux États-Unis.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

de l'ensoleillement supérieur à la moyenne en Ontario.

La production pour la période de six mois close le 30 juin 2019 s'est établie à 3 050 458 MWh, par rapport à 2 453 050 MWh pour la même période l'an dernier. L'augmentation de 24 % est attribuable principalement à l'apport de la participation de 62 % dans les parcs éoliens Cartier acquise en 2018, partiellement contrebalancé par une diminution de la production en Colombie-Britannique et en France.

^{2.} La production et la PMLT reflètent la participation de 62 % acquise dans les parcs éoliens Cartier le 24 octobre 2018. Les PMLT ont été revues au moment de l'acquisition.

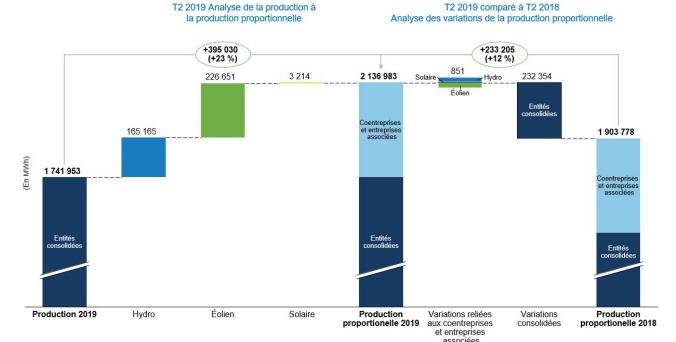
^{3.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{4.} Production et PMLT pour la période du 6 février 2018 au 30 juin 2018, contre une période complète en 2019.

^{5.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

^{6.} Production et PMLT pour la période du 1er janvier 2019 au 23 mai 2019, contre une période allant du 6 février au 30 juin en 2018.

Production proportionnelle¹



1. La production proportionnelle est un « indicateur du rendement clé » pour la Société, qui ne peut faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

La production proportionnelle des **centrales hydroélectriques** des coentreprises et des entreprises associées s'est élevée à 165 165 MWh (95 % de leur PMLT) au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 13 % comparativement à 146 298 MWh (110 % de leur PMLT) au même trimestre l'an dernier, en raison surtout :

de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

o l'apport moins élevé des centrales de la Colombie-Britannique en raison des débits d'eau inférieurs à la moyenne.

La production proportionnelle des **parcs éoliens** des coentreprises et des entreprises associées s'est établie à 226 651 MWh (92 % de leur PMLT) au deuxième trimestre de 2019, en baisse de 9 % par rapport à 247 881 MWh (101 % de leur PMLT) à la même période l'an dernier, en raison surtout :

de l'apport moins élevé du parc éolien Shannon au Texas.

La production proportionnelle des **parcs solaires** des coentreprises et des entreprises associées s'est élevée à 3 214 MWh (95 % de leur PMLT) au deuxième trimestre de 2019. Le parc solaire Pampa Elvira faisait partie de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

La production proportionnelle des **centrales hydroélectriques** des coentreprises et des entreprises associées s'est élevée à 206 092 MWh (96 % de leur PMLT) pour la période de six mois close le 30 juin 2019, en hausse de 31 % par rapport à 157 758 MWh (108 % de leur PMLT) à la même période l'an dernier, en raison surtout :

• de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

• l'apport moins élevé des centrales de la Colombie-Britannique en raison des débits d'eau inférieurs à la moyenne.

La production proportionnelle des **parcs éoliens** des coentreprises et des entreprises associées s'est établie à 463 691 MWh (96 % de leur PMLT) pour la période de six mois close le 30 juin 2019, en hausse de 36 % par rapport à 340 082 MWh (101 % de leur PMLT) à la même période l'an dernier, en raison surtout :

- de l'apport du parc éolien Flat Top mis en service le 23 mars 2018;
- de l'apport de l'acquisition d'Alterra réalisée le 6 février 2018.

La production proportionnelle des **parcs solaires** des coentreprises et des entreprises associées s'est élevée à 6 569 MWh (93 % de leur PMLT) pour la période de six mois close le 30 juin 2019. Le parc solaire Pampa Elvira faisait partie de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Résultats financiers

	Périodes	de trois mois	closes les	30 juin	Périodes de six mois closes les 3		30 juin	
	2019	2018	Varia	ition	2019	2018	Varia	ation
		Montants retraités ^{3, 4}				Montants retraités ^{3, 4}		
Produits	144 693	124 914	19 779	16 %	271 112	226 702	44 410	20 %
Charges d'exploitation	27 686	21 841	5 845	27 %	47 744	39 319	8 425	21 %
Frais généraux et administratifs	8 854	7 348	1 506	20 %	17 541	13 795	3 746	27 %
Charges liées aux projets potentiels	2 905	4 065	(1 160)	(29) %	7 336	8 362	(1 026)	(12) %
BAIIA ajusté ¹	105 248	91 660	13 588	15 %	198 491	165 226	33 265	20 %
Marge du BAIIA ajusté ¹	72,7 %	73,4 %			73,2 %	72,9 %		
Charges financières	58 259	48 972	9 287	19 %	111 230	92 875	18 355	20 %
Autres charges, montant net	552	1 118	(566)	(51) %	1 278	5 006	(3 728)	(74) %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	46 749	36 459	10 290	28 %	93 215	72 700	20 515	28 %
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées ²	142	1 983	(1 841)	(93) %	7 032	916	6 116	668 %
Perte nette latente (profit net latent) sur les instruments financiers	8 506	(8 077)	16 583	(205) %	3 194	(5 794)	8 988	(155) %
Charge (recouvrement) d'impôt	1 493	100	1 393	1 393 %	(2 585)	(1 887)	(698)	37 %
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies	(10 453)	11 105	(21 558)	(194) %	(14 873)	1 410	(16 283)	(1 155) %
Bénéfice net découlant des activités abandonnées	17 798	5 756	12 042	209 %	21 364	611	20 753	3 397 %
Bénéfice net	7 345	16 861	(9 516)	(56) %	6 491	2 021	4 470	221 %
Bénéfice net attribuable aux :								
Propriétaires de la société mère	10 779	13 331	(2 552)	(19) %	4 032	6 714	(2 682)	(40) %
Participations ne donnant pas le contrôle	(3 434)	3 530	(6 964)	(197) %	2 459	(4 693)	7 152	(152) %
	7 345	16 861	(9 516)	(56) %	6 491	2 021	4 470	221 %
(Perte nette) bénéfice net par action découlant des activités poursuivies attribuable aux propriétaires, de base et	(0,07)	0,06			(0,14)	0,03		
dilué(e) (\$) Bénéfice net par action	(0,07)	0,00			(0, 14)	0,03		
attribuable aux propriétaires, de base et dilué (\$)	0,07	0,09			0,01	0,03		

^{1.} Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

^{2.} Certaines installations sont traitées comme des coentreprises et des entreprises associées et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; leurs produits ne sont pas inclus dans les produits consolidés de la Société.

^{3.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{4.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

Produits

En hausse de 16 %, à 144,7 M\$, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 En hausse de 20 %, à 271,1 M\$, pour la période de six mois close le 30 juin 2019

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois close		s les 30 juin	
Secteur	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
		Montants retraités ^{1, 2}			Montants retraités ^{1, 2}	
Hydroélectrique	76 491	76 014	477	104 529	110 677	(6 148)
Éolien	62 193	42 113	20 080	157 019	106 163	50 856
Solaire	6 009	6 787	(778)	9 564	9 862	(298)
Produits	144 693	124 914	19 779	271 112	226 702	44 410

^{1.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

L'augmentation des produits tirés du secteur de la production hydroélectrique est principalement attribuable :

à l'augmentation des produits générés par certaines centrales en Colombie-Britannique en raison de la hausse du prix de vente moyen.

L'augmentation des produits tirés du secteur de la production éolienne s'explique principalement par :

- la participation de 62 % dans les parcs éoliens Cartier acquise en octobre 2018;
- · l'augmentation des produits générés par les parcs éoliens français découlant de la hausse de la production.

La diminution des produits tirés du secteur de la production solaire est attribuable :

à la diminution des produits générés par le parc solaire Stardale découlant de la baisse de la production.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

La diminution des produits tirés du secteur de la production hydroélectrique est principalement attribuable :

à la diminution des produits générés en Colombie-Britannique découlant de la baisse de la production, qui s'explique essentiellement par les températures froides observées au cours de l'hiver.

L'augmentation des produits tirés du secteur de la production éolienne s'explique principalement par :

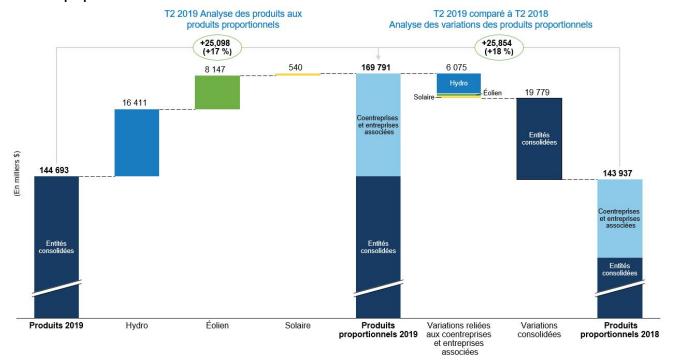
- la participation de 62 % dans les parcs éoliens Cartier acquise en octobre 2018;
- · l'augmentation des produits générés par le parc éolien Mesgi'g Ugju's'n découlant de la hausse de la production.

La diminution des produits tirés du secteur de la production solaire est attribuable :

à la diminution des produits générés par le parc solaire Stardale découlant de la baisse de la production.

^{2.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

Produits proportionnels¹



1. Les produits proportionnels ne sont pas une mesure reconnue par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

Les **centrales hydroélectriques** des coentreprises et des entreprises associées ont généré des produits proportionnels de 16,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en hausse de 42 % comparativement à un apport de 11,6 M\$ au même trimestre l'an dernier, en raison essentiellement :

de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Les **parcs éoliens** des coentreprises et des entreprises associées ont généré des produits proportionnels de 8,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en hausse de 9 % contre 7,5 M\$ au même trimestre l'an dernier, en raison surtout :

 de la hausse des produits générés par les parcs éoliens au Texas découlant de l'augmentation du prix de vente moyen en 2019.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

la baisse de la production des parcs éoliens Viger-Denonville et Dokie.

Les **parcs solaires** des coentreprises et des entreprises associées ont généré des produits proportionnels de 0,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019. Le parc solaire Pampa Elvira faisait partie de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

Les **centrales hydroélectriques** des coentreprises et des entreprises associées ont généré des produits proportionnels de 21,7 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, en hausse de 71 % comparativement à 12,7 M\$ à la même période l'an dernier, en raison essentiellement :

de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Les **parcs éoliens** des coentreprises et des entreprises associées ont généré des produits proportionnels de 17,2 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, en hausse de 42 % contre 12,1 M\$ à la même période l'an dernier, en raison surtout :

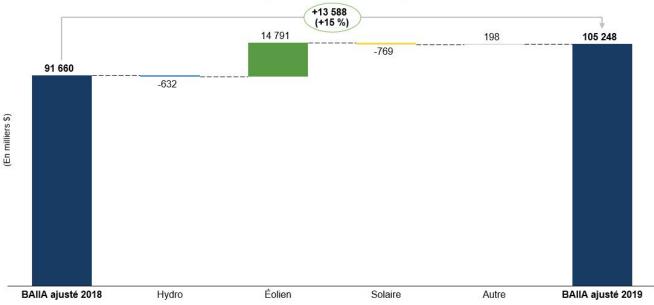
- de l'apport du parc éolien Flat Top mis en service le 23 mars 2018;
- de la hausse des produits générés par les parcs éoliens au Texas découlant de l'augmentation du prix de vente moyen en 2019;
- de l'apport de l'acquisition d'Alterra réalisée le 6 février 2018.

Les **parcs solaires** des coentreprises et des entreprises associées ont généré des produits proportionnels de 1,0 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019. Le parc solaire Pampa Elvira faisait partie de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

BAIIA ajusté¹

En hausse de 15 %, à 105,2 M\$, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 En hausse de 20 %, à 198,5 M\$, pour la période de six mois close le 30 juin 2019





^{1.} Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

La diminution du BAIIA ajusté du secteur de la production hydroélectrique est principalement attribuable :

à la hausse globale des charges d'exploitation dans la plupart des centrales de la Colombie-Britannique.

L'augmentation du BAIIA ajusté du secteur de la production éolienne est principalement attribuable :

- à la participation de 62 % dans les parcs éoliens Cartier acquise en octobre 2018;
- à l'amélioration de la performance de l'installation de Mesgi'g Ugju's'n;
- à la légère amélioration des parcs éoliens français.

La diminution du BAIIA ajusté du secteur de la production solaire est principalement attribuable :

à la diminution des produits au parc solaire Stardale.

L'augmentation des autres charges est surtout attribuable :

à la hausse des frais généraux et administratifs liée aux acquisitions et aux investissements réalisés en 2018.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

La diminution du BAIIA ajusté du secteur de la production hydroélectrique est principalement attribuable :

- à la baisse de l'apport des centrales de la Colombie-Britannique;
- à la diminution des produits générés par les centrales du Québec.

L'augmentation du BAIIA ajusté du secteur de la production éolienne est principalement attribuable :

à l'augmentation des produits au Québec, en raison surtout de la participation de 62 % dans les parcs éoliens
 Cartier acquise en octobre 2018 et de la hausse de la production à l'installation de Mesgi'g Ugju's'n.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

la diminution de l'apport des parcs éoliens français.

La diminution du BAIIA ajusté du secteur de la production solaire est principalement attribuable :

à la diminution des produits aux parcs solaires Stardale et Spartan.

L'augmentation des autres charges est surtout attribuable :

à la hausse des frais généraux et administratifs liée aux acquisitions et aux investissements réalisés en 2018.

Marge du BAIIA ajusté¹

En baisse, de 73,4 % à 72,7 %, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 En hausse, de 72,9 % à 73,2 % pour la période de six mois close le 30 juin 2019

La diminution pour la période de trois mois s'explique essentiellement par :

- la baisse de la marge dans le secteur hydroélectrique découlant de l'augmentation des charges d'exploitation en Colombie-Britannique;
- la baisse de la marge des parcs éoliens français, attribuable surtout à l'augmentation des charges d'exploitation.

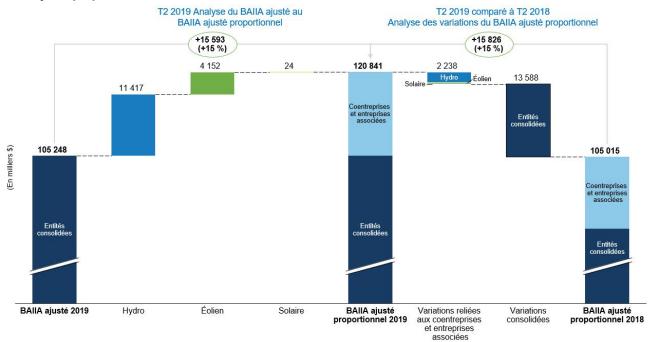
L'augmentation pour la période de six mois s'explique essentiellement par :

les changements apportés à la composition de des secteurs étant donné que la production éolienne représente maintenant un plus grand pourcentage du BAIIA ajusté. Le rendement des produits des activités éoliennes est habituellement meilleur que celui des activités hydroélectriques en raison des coûts d'exploitation plus faibles.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

- une baisse de la marge dans le secteur hydroélectrique découlant de l'augmentation des charges d'exploitation en Colombie-Britannique;
- une baisse de la marge des parcs éoliens français.
- 1. La marge du BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

BAIIA ajusté proportionnel²



2. Le BAIIA ajusté proportionnel n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

L'apport des **centrales hydroélectriques** des coentreprises et des entreprises associées au BAIIA ajusté proportionnel s'élève à 11,4 M\$ au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 20 % comparativement à 9,5 M\$ pour le même trimestre l'an dernier, du fait essentiellement :

de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

L'apport des **parcs éoliens** des coentreprises et des entreprises associées au BAIIA ajusté proportionnel s'établit à 4,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en hausse de 8 % par rapport à 3,9 M\$ pour le même trimestre l'an dernier, en raison surtout :

• de la hausse des produits générés aux parcs éoliens Shannon et Flat Top.

L'augmentation a été partiellement contrebalancée par :

• la baisse de la production des parcs éoliens Dokie et Viger-Denonville.

L'apport des **parcs solaires** des coentreprises et des entreprises associées au BAIIA ajusté proportionnel est de 0,02 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019. Le parc solaire Pampa Elvira faisait partie de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019 par rapport à la même période l'an dernier

L'apport des **centrales hydroélectriques** des coentreprises et des entreprises associées au BAIIA ajusté proportionnel s'élève à 12,5 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, en hausse de 30 % comparativement à 9,6 M\$ pour la même période l'an dernier, du fait essentiellement :

de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

L'augmentation a été partiellement contrebalancée par :

 la baisse du BAIIA ajusté aux installations Jimmie Creek et Toba Montrose découlant de l'augmentation des charges d'exploitation.

L'apport des **parcs éoliens** des coentreprises et des entreprises associées au BAIIA ajusté proportionnel s'établit à 9,3 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, en hausse de 33 % par rapport à 7,0 M\$ pour la même période l'an dernier, en raison surtout :

- de l'apport du parc éolien Flat Top mis en service le 23 mars 2018;
- de la hausse des produits générés par les parcs éoliens au Texas découlant de l'augmentation du prix de vente moyen en 2019;
- de la hausse des produits générés aux parcs éoliens Dokie et Viger-Denonville.

L'apport des **parcs solaires** des coentreprises et des entreprises associées au BAIIA ajusté proportionnel est de 0,3 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019. Le parc solaire Pampa Elvira faisait partie de l'investissement dans Energía Llaima en juillet 2018.

Charges financières

En hausse de 19 %, à 58,3 M\$, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 En hausse de 20 %, à 111,2 M\$, pour la période de six mois close le 30 juin 2019

L'augmentation pour les périodes de trois mois et de six mois est principalement attribuable :

- aux charges d'intérêts liées aux acquisitions et aux investissements réalisés en 2018;
- aux charges d'intérêts découlant du placement de débentures convertibles à 4,75 % le 12 juin 2018.

Le taux d'intérêt global effectif de la dette et des débentures convertibles de la Société était de 4,46 % au 30 juin 2019 (4,48 % au 31 décembre 2018).

Amortissements

En hausse de 28 %, à 46,7 M\$, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 En hausse de 28 %, à 93,2 M\$, pour la période de six mois close le 30 juin 2019

L'augmentation pour les périodes de trois mois et de six mois est principalement attribuable :

à la participation de 62 % acquise dans les parcs éoliens Cartier.

Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées

Quote-part de la perte de 0,1 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à une quote-part de la perte de 2,0 M\$ pour la période correspondante de 2018

Quote-part de la perte de 7,0 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, comparativement à une quote-part de la perte de 0,9 M\$ pour la période correspondante de 2018

L'amélioration de la quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées pour la période de trois mois est principalement attribuable :

à une augmentation du bénéfice attribué à Innergex des parcs éoliens Shannon et Flat Top, combinée à une variation favorable attribuable à la liquidation hypothétique à la valeur comptable, en raison des hypothèses plus favorables sur la conjoncture du marché à la fin du trimestre.

La diminution a en partie été contrebalancée par :

une perte de la coentreprise Energía Llaima.

L'augmentation de la quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées pour la période de six mois est principalement attribuable :

- à une perte plus élevée provenant des centrales hydroélectriques Toba Montrose et Jimmie Creek en Colombie-Britannique;
- à une perte de la coentreprise Energía Llaima;
- à une perte de l'installation Umbata Falls.

Perte nette latente (profit net latent) sur instruments financiers

Perte nette latente de 8,5 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à un profit net latent de 8,1 M\$ pour la période correspondante de 2018

Perte nette latente de 3,2 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, comparativement à un profit net latent de 5,8 M\$ pour la période correspondante de 2018

La Société utilise des *dérivés* pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur son financement par emprunts actuel et à venir et réduire celle au risque de hausse du taux de change, protégeant ainsi la valeur économique de ses installations.

La perte nette latente sur instruments financiers pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 est attribuable surtout :

à une variation défavorable du taux de change entre le dollar canadien et l'euro.

Cet élément a en partie été contrebalancé par :

- · l'amortissement du cumul des pertes de la période antérieure à l'utilisation de la comptabilité de couverture;
- une variation favorable de la couverture de l'électricité de Phoebe.

La perte nette latente sur instruments financiers pour la période de six mois close le 30 juin 2019 est attribuable surtout :

- à une variation favorable du taux de change entre le dollar canadien et l'euro;
- · à l'amortissement du cumul des pertes de la période antérieure à l'utilisation de la comptabilité de couverture;
- à une variation favorable de la couverture de l'électricité de Phoebe.

Charge (recouvrement) d'impôt

Charge d'impôt à 1,5 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 Recouvrement d'impôt à 2,6 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, la Société a enregistré :

- une charge d'impôt exigible de 19,6 M\$ (0,0 M\$ pour la période correspondante de 2018);
- un recouvrement d'impôt différé de 18,1 M\$ (une charge de 0,1 M\$ pour la période correspondante de 2018).

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, la Société a enregistré :

- une charge d'impôt exigible de 22,1 M\$ (2,5 M\$ pour la période correspondante de 2018);
- un recouvrement d'impôt différé de 24,6 M\$ (4,4 M\$ pour la période correspondante de 2018).

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2019, la Société a comptabilisé une hausse de la charge d'impôt exigible, en raison essentiellement de la réalisation d'un profit imposable à la suite d'une transaction intersociété relative à l'arrivée d'un investisseur participant au partage fiscal dans le projet solaire Phoebe.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2019, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé, attribuable surtout à la différence temporaire déductible enregistrée à la suite d'une transaction intersociété relative à l'arrivée d'un investisseur participant au partage fiscal dans le projet solaire Phoebe.

(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies

À 10,5 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 À 14,9 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, la Société a enregistré une perte nette découlant des activités poursuivies de 10,5 M\$ (perte découlant des activités poursuivies de base et diluée de 0,07 \$ par action), comparativement à un bénéfice net découlant des activités poursuivies de 11,1 M\$ (bénéfice net découlant des activités poursuivies de base et dilué de 0,06 \$ par action) pour la période correspondante de 2018.

La variation de 21,6 M\$ s'explique par :

- une variation défavorable de 16,6 M\$ de la perte nette latente (du profit net latent) sur les instruments financiers;
- une augmentation de 10,3 M\$ des amortissements;
- une augmentation de 9.3 M\$ des charges financières;
- une augmentation de 1,4 M\$ de la charge d'impôt.

Ces éléments ont en partie été contrebalancés par :

- une augmentation de 13,6 M\$ du BAIIA ajusté;
- une diminution de 1,8 M\$ de la quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées;
- une diminution de 0,6 M\$ du montant net des autres charges.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, la Société a enregistré une perte nette découlant des activités poursuivies de 14,9 M\$ (perte nette découlant des activités poursuivies de base et diluée de 0,14 \$ par action), comparativement à un bénéfice net découlant des activités poursuivies de 1,4 M\$ (bénéfice net découlant des activités poursuivies de base et dilué de 0,03 \$ par action) pour la période correspondante de 2018.

La variation de 16,3 M\$ s'explique par :

- une augmentation de 20,5 M\$ des amortissements;
- une augmentation de 18,4 M\$ des charges financières;
- une variation défavorable de 9,0 M\$ de la perte nette latente (du profit net latent) sur les instruments financiers;
- une augmentation de 6,1 M\$ de la quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées.

Ces éléments ont en partie été contrebalancés par :

- une augmentation de 33,3 M\$ du BAIIA ajusté;
- une diminution de 3,7 M\$ du montant net des autres charges;
- une augmentation de 0,7 M\$ du recouvrement d'impôt.

Perte nette ajustée découlant des activités poursuivies

En baisse à 2,7 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 En baisse à 14,0 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019

La perte nette ajustée découlant des activités poursuivies, une mesure non conforme aux IFRS, est un indicateur de rendement important utilisé par la Société pour évaluer ses résultats d'exploitation et en dresser un portrait plus précis. La perte nette ajustée découlant des activités poursuivies n'est pas une mesure reconnue et n'a pas de signification prescrite selon les IFRS et pourrait, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Incidence des instruments financiers sur (la perte nette) le bénéfice net	Périodes de tro les 30		Périodes de six mois closes les 30 juin		
le belience net	2019	2018	2019	2018	
		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}	
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies	(10 453)	11 105	(14 873)	1 410	
Ajouter (déduire) :					
Perte nette latente (profit net latent) sur instruments financiers	8 506	(8 077)	3 194	(5 794)	
(Profit réalisé) perte réalisée sur instruments financiers	(448)	2	(448)	(826)	
Charge (recouvrement) d'impôt lié(e) aux éléments ci-dessus	247	(250)	(774)	2 397	
Quote-part du profit net latent sur instruments financiers des coentreprises et des entreprises					
associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(508)	(3 191)	(1 127)	(7 814)	
Perte nette ajustée découlant des activités poursuivies	(2 656)	(411)	(14 028)	(10 627)	

^{1.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

Exclusion faite de la perte (du profit) sur instruments financiers et de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte, une perte nette ajustée découlant des activités poursuivies de 2,7 M\$ aurait été inscrite pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à un bénéfice net ajusté découlant des activités poursuivies de 0,4 M\$ en 2018.

Exclusion faite de la perte (du profit) sur instruments financiers et de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte, une perte nette ajustée découlant des activités poursuivies de 14,0 M\$ aurait été inscrite pour la période de six mois close le 30 juin 2019, comparativement à une perte nette ajustée découlant des activités poursuivies de 10.6 M\$ en 2018.

Participations ne donnant pas le contrôle

Attribution d'une perte de 3,4 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à l'attribution d'un bénéfice de 3,5 M\$ pour la période correspondante de 2018

Attribution d'un bénéfice de 2,5 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, comparativement à l'attribution d'une perte de 4,7 M\$ pour la période correspondante de 2018

Les participations ne donnant pas le contrôle sont liées aux filiales non entièrement détenues indiquées à la rubrique « Vue d'ensemble » et à Creek Power Inc. et ses filiales (« Creek Power »), qui sont entièrement détenues depuis le 15 mai 2018.

Les chiffres des participations ne donnant pas le contrôle comprennent les activités de HS Orka, qui sont maintenant traitées comme des activités abandonnées.

^{2.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

L'attribution de la perte découlant des activités poursuivies aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de 2,7 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à l'attribution d'un bénéfice de 1,1 M\$ l'an dernier, découle surtout :

- d'une hausse de la perte nette d'Innergex Europe, qui s'explique surtout par une variation plus défavorable du profit latent sur les instruments financiers;
- de la baisse du bénéfice net attribuable à HHLP en raison de la hausse des intérêts compensatoires sur les obligations à rendement réel, combinée à une baisse des produits.

Ces éléments ont été en partie contrebalancés par :

· l'absence de pertes imputées à Creek Power en raison de l'acquisition de sa participation restante.

L'attribution d'une perte découlant des activités abandonnées de 0,8 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à l'attribution d'un bénéfice de 2,5 M\$ pour la période correspondante de 2018, s'explique surtout par :

• une perte latente sur la variation de la juste valeur des dérivés incorporés détenus par HS Orka, comparativement à un profit latent comptabilisé pour l'exercice précédent, contrebalancée en partie par l'arrêt des amortissements par suite du classement des actifs nets à titre d'actifs détenus en vue de la vente.

L'attribution d'un bénéfice découlant des activités poursuivies aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de 0,3 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, comparativement à l'attribution d'une perte de 5,7 M\$ l'an dernier, découle surtout :

- de l'absence de pertes imputées à Creek Power en raison de l'acquisition de sa participation restante;
- du bénéfice net, calculé au moyen de la méthode de la liquidation hypothétique à la valeur comptable, attribuable à Kokomo et à Spartan;
- de la hausse des produits du parc éolien Mesgi'g Ugju's'n.

Ces éléments ont été en partie contrebalancés par :

- la baisse des produits générés par HHLP;
- une hausse de la perte nette d'Innergex Europe, qui s'explique surtout par la baisse des résultats d'exploitation.

L'attribution d'un bénéfice découlant des activités abandonnées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de 2,1 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019, comparativement à l'attribution d'un bénéfice de 1,0 M\$ pour la période correspondante de 2018, s'explique surtout par :

• une diminution du profit latent sur la variation de la juste valeur des dérivés incorporés détenus par HS Orka, contrebalancée en partie par l'arrêt des amortissements au cours du deuxième trimestre de 2019 par suite du classement des actifs nets au cours du premier trimestre de 2019 à titre d'actifs détenus en vue de la vente.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Au 30 juin 2019, et exclusion faite de ses investissements dans des coentreprises et des entreprises associées, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, la Société avait des participations dans les installations en exploitation suivantes soit : 29 centrales hydroélectriques, 6 parcs éoliens et 1 parc solaire au Canada, 15 parcs éoliens en France et 1 centrale hydroélectrique et 2 parcs solaires aux États-Unis. La Société est active dans quatre secteurs géographiques principaux, qui sont décrits ci-après :

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six 30 j	
	2019	2018	2019	2018
Produits		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}
Canada	125 014	106 545	221 144	174 975
France	17 677	15 860	47 139	48 080
États-Unis	2 002	2 509	2 829	3 647
Chili	_	_	_	_
	144 693	124 914	271 112	226 702

^{1.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{2.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

	Aux			
	30 juin 2019	31 décembre 2018		
Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé ^{1, 2}				
Canada	3 680 012	3 757 207		
France	922 090	956 214		
États-Unis ³	1 219 168	526 716		
Chili	144 382	154 299		
	5 965 652	5 394 436		

^{1.} Comprend les participations dans les coentreprises et entreprises associées.

Produits par pays - T2 2019



Produits par pays - T2 2018 (montants retraités)



^{2.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

^{3.} Comprend le projet solaire Phoebe et le projet éolien Foard City qui sont en construction.

Canada

Produits en hausse de 17 %, à 125,0 M\$, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 Produits en hausse de 26 %, à 221,1 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019

Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé, en baisse de 2 %, à 3 680,0 M\$, au 30 juin 2019, comparativement à ceux au 31 décembre 2018

La hausse des produits au Canada pour la période de trois mois est attribuable principalement :

- à la participation acquise de 62 % dans les parcs éoliens Cartier;
- à la hausse des produits des centrales hydroélectriques en Colombie-Britannique.

La hausse des produits au Canada pour la période de six mois est attribuable principalement :

- à la participation acquise de 62 % dans les parcs éoliens Cartier;
- à la hausse de la production des parcs éoliens au Québec.

Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :

- la baisse des produits de la plupart des centrales hydroélectriques en Colombie-Britannique découlant de la baisse de la production;
- la baisse des produits de certaines centrales hydroélectriques du Québec.

La diminution des actifs non courants, exclusion faite des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé au Canada découle principalement :

de l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

Cet élément a été en partie contrebalancé par :

- l'augmentation des actifs découlant de l'application de la norme IFRS 16;
- l'augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations découlant de la diminution des taux d'intérêt.

France

Produits en hausse de 11 %, à 17,7 M\$, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 Produits en baisse de 2 %, à 47,1 M\$, pour la période de six mois close le 30 juin 2019

Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé, en baisse de 4 %, à 922,1 M\$, au 30 juin 2019, par rapport à ceux au 31 décembre 2018

La hausse des produits en France pour la période de trois mois est attribuable principalement :

à l'augmentation de la production des parcs éoliens en France.

La baisse des produits en France pour la période de six mois est attribuable principalement :

à la diminution de la production des parcs éoliens en France au premier trimestre.

La diminution des actifs non courants, exclusion faite des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé en France, découle surtout :

- de l'incidence du taux de change;
- de l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :

- · l'augmentation des actifs découlant de l'application de la norme IFRS 16;
- l'augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations découlant de la diminution des taux d'intérêt.

États-Unis

Produits en baisse de 20 %, à 2,0 M\$, pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 Produits en baisse de 22 %, à 2,8 M\$, pour la période de six mois close le 30 juin 2019

Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé, en hausse de 131 %, à 1 219,2 M\$ au 30 juin 2019, par rapport à ceux au 31 décembre 2018

La baisse des produits aux États-Unis pour la période de trois mois s'explique principalement par :

la diminution de la production de la centrale hydroélectrique et des parcs solaires.

La baisse des produits aux États-Unis pour la période de six mois s'explique principalement par :

- la diminution de la production de la centrale hydroélectrique;
- la diminution des produits des parcs solaires.

L'augmentation des actifs non courants, exclusion faite des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé aux États-Unis, est surtout attribuable :

- à l'ajout du projet solaire Phoebe et du projet éolien Foard City, qui sont tous les deux en construction;
- à l'augmentation des actifs découlant de l'application de la norme IFRS 16.

Ces éléments ont été contrebalancés en partie par :

l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

Chili

Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé, en baisse de 6 %, à 144,4 M\$ au 30 juin 2019, par rapport à ceux au 31 décembre 2018

La participation de la Société dans Energía Llaima au Chili est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et, par conséquent, ses produits ne sont pas consolidés.

Pour la période close le 30 juin 2019, la diminution des actifs non courants est imputable à la réduction de la valeur de l'investissement découlant de la perte globale attribuable à Energía Llaima.

RÉSULTATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

	Période de tro	is mois close le	30 juin 2019	Période de tro	is mois close le 3	0 juin 2018
	Innergex ¹	HS Orka ²	Total	Innergex ¹	HS Orka ²	Total
				Montants retraités ³		
Production	1 741 953	196 878	1 938 831	1 509 599	321 580	1 831 179
Produits	144 693	13 412	158 105	124 914	25 578	150 492
BAIIA ajusté ⁴	105 248	3 521	108 769	91 660	8 258	99 918
(Perte nette) bénéfice net	(10 453)	17 798	7 345	11 105	5 756	16 861

^{1.} Équivaut aux activités poursuivies.

^{4.} Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

	Période de six	Période de six mois close le 30 juin 2019			Période de six mois close le 30 juin 2018		
	Innergex ¹	HS Orka ²	Total	Innergex ¹	HS Orka ²	Total	
				Montants retraités ³			
Production	3 050 458	545 424	3 595 882	2 453 050	517 217	2 970 267	
Produits	271 112	40 006	311 118	226 702	41 995	268 697	
BAIIA ajusté ⁴	198 491	13 291	211 782	165 226	3 909	169 135	
(Perte nette) bénéfice net	(14 873)	21 364	6 491	1 410	611	2 021	

^{1.} Équivaut aux activités poursuivies.

^{4.} Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

	Au 23 mai 2019 CAD
Combination and a service of distriction faits does coûte de transportion :	CAD
Contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des coûts de transaction :	
Contrepartie en trésorerie (299 910 \$ US)	404 219
Contrepartie à payer pour l'ajustement au fonds de roulement (2 542 \$ US)	(3 327)
Coûts de transaction	(6 453)
Contrepartie totale liée à la cession, déduction faite des coûts de transaction	394 439
Valeur comptable des actifs nets vendus	331 147
Profit sur la vente avant reclassement des écarts de change découlant de la conversion de	
devises	63 292
Reclassement des écarts de change découlant de la conversion de devises	46 015
Profit à la vente	17 277

^{2.} Équivaut aux activités abandonnées.

^{3.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{2.} Équivaut aux activités abandonnées.

^{3.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

	Au 23 mai 2019
Actifs courants	37 039
Actifs non courants	855 734
	892 773
Passifs courants	71 976
Passifs non courants	228 804
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	331 147
Participations ne donnant pas le contrôle	260 846
	892 773

STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS

Information sur le capital-actions

Nombre d'actions ordinaires en circulation

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	133 417	132 523	133 143	127 586
Actions pouvant être émises à partir des instruments de capitaux propres suivants qui sont potentiellement dilutifs ¹ (en milliers) :				
Options sur actions	204	728	206	722
Actions détenues en fiducie liées au régime d'ARL	131	203	131	203
	335	931	337	925
Actions pouvant être émises à partir des instruments de capitaux propres suivants qui sont exclues des éléments potentiellement dilutifs (en milliers) :				
Options sur actions	281	203	281	203
Débentures convertibles	14 167	14 167	14 167	14 167
	14 448	14 370	14 448	14 370
Total des actions conditionnelles qui peuvent être émises à partir des instruments de capitaux propres en cours	14 783	15 301	14 785	15 295

^{1.} Les options sur actions dont le prix d'exercice était inférieur au cours de marché moyen des actions ordinaires sont incluses dans le calcul des instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs. Les émissions d'actions conditionnelles ont un effet antidilutif sur la perte par action. Ainsi, pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2019, la perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action.

Titres de participation de la Société

		Aux	
	13 août 2019	30 juin 2019	30 juin 2018
Nombre d'actions ordinaires	133 572 292	133 559 963	132 566 525
Nombre de débentures convertibles à 4,75 %	150 000	150 000	150 000
Nombre de débentures convertibles à 4,25 %	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions privilégiées de série A	3 400 000	3 400 000	3 400 000
Nombre d'actions privilégiées de série C	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Nombre d'options sur actions en circulation	917 729	917 729	2 782 599

En date de l'ouverture des marchés le 13 août 2019 et depuis le 30 juin 2019, l'augmentation du nombre d'actions ordinaires de la Société est attribuable à l'émission de 12 329 actions en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes (« RRD ») de la Société.

Au 30 juin 2019, l'augmentation du nombre d'actions ordinaires depuis le 30 juin 2018 était principalement attribuable à l'émission de 566 049 actions en vertu du RRD et à l'émission de 427 389 actions à la suite de l'exercice d'options.

Dividendes

La politique de dividende de la Société est déterminée par le Conseil d'administration et se fonde sur les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le bilan financier de la Société, les clauses restrictives de ses dettes, ses perspectives de croissance à long terme, les critères de solvabilité imposés par les lois sur les sociétés aux fins de la déclaration de dividendes, et d'autres critères pertinents.

Le tableau suivant présente les dividendes déclarés par la Société :

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires ¹	23 373	22 536	46 733	45 031
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (\$/action)	0,175	0,170	0,350	0,340
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A	767	767	1 533	1 533
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A (\$/action)	0,2255	0,2255	0,4510	0,4510
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série C	719	719	1 438	1 438
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série C (\$/action)	0,359375	0,359375	0,718750	0,718750

^{1.} L'augmentation des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est attribuable à l'augmentation du dividende trimestriel, à l'émission d'actions à la suite de l'exercice d'options sur actions et à l'émission d'actions en vertu du RRD.

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 octobre 2019 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire (\$)	Dividende par action privilégiée de série A (\$)	Dividende par action privilégiée de série C (\$)
13/08/2019	30/09/2019	15/10/2019	0,1750	0,2255	0,359375

Le 27 février 2019, le Conseil d'administration a haussé le dividende trimestriel de 0,170 \$ à 0,175 \$ par action ordinaire, ce qui correspond à un dividende annuel de 0,70 \$ par action ordinaire. Il s'agit de la sixième augmentation de dividende annuelle consécutive de 0.02 \$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 mai 2019, Innergex a annoncé qu'elle avait reçu de la Bourse de Toronto (TSX) l'autorisation d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions ordinaires (la « nouvelle offre »). Conformément à cette nouvelle offre, la Société peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 2 000 000 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 1,5 % des 133 559 963 actions ordinaires de la Société émises et en circulation au 15 mai 2019. La nouvelle offre a débuté le 24 mai 2019 et prendra fin le 23 mai 2020. En date du 30 juin 2019, aucune action ordinaire n'avait été rachetée ou annulée.

En août 2017, la Société a lancé une offre publique de rachat de ses actions ordinaires (les « actions ordinaires ») dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») couvrant la période entre le 17 août 2017 et le 16 août 2018. La Société pouvait racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 2 000 000 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 1,84 % des 108 640 790 actions ordinaires émises et en circulation au 14 août 2017. Dans le cadre de l'offre de rachat, la Société a conclu avec un courtier désigné une entente relative à un régime d'achat automatique, afin de permettre l'achat de ses actions ordinaires durant les périodes où normalement elle ne serait pas autorisée à le faire en raison de périodes d'interdiction qu'elle s'est imposée ou de restrictions de nature réglementaire. En vertu de l'offre de rachat, la Société a racheté aux fins d'annulation 697 212 actions ordinaires à un prix moyen de 13,60 \$ par action, pour une contrepartie totale de 9,5 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SITUATION FINANCIÈRE

Aux	30 juin 2019	31 décembre 2018
ACTIFS		
Actifs courants	l e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	88 622	79 586
Liquidités soumises à restrictions	63 564	29 981
Autres actifs courants	105 201	118 710
Total des actifs courants	257 387	228 277
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	4 681 295	4 482 928
Immobilisations incorporelles	697 888	925 009
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	452 212	604 773
Goodwill	61 275	109 995
Autres actifs non courants	175 353	130 302
Total des actifs non courants	6 068 023	6 253 007
	6 325 410	6 481 284
PASSIFS		
Passifs courants	892 781	641 500
Passifs non courants		
Dette à long terme	3 853 114	4 024 324
Débentures convertibles	240 038	238 648
Autres passifs non courants	649 314	617 251
Total des passifs non courants	4 742 466	4 880 223
	5 635 247	5 521 723
CAPITAUX PROPRES		
Total des capitaux propres	690 163	959 561
	6 325 410	6 481 284

Éléments du fonds de roulement

Actifs courants

Les actifs courants s'élevaient à 257,4 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à 228,3 M\$ au 31 décembre 2018, une hausse de 29,1 M\$ découlant essentiellement :

- d'une hausse de 33,6 M\$ des liquidités soumises à restrictions, attribuable surtout au montant de 49,9 M\$ découlant de la contrepartie reçue de l'investisseur participant au partage fiscal de la Société au titre du projet solaire Phoebe:
- d'une hausse de 9,0 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par :

 une baisse de 15,3 M\$ des débiteurs liée principalement à la vente de HS Orka et à la baisse des produits en juin 2019 par rapport à décembre 2018.

Passifs courants

Les passifs courants s'élevaient à 892,8 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à 641,5 M\$ au 31 décembre 2018, une hausse de 251,3 M\$ découlant essentiellement :

- d'une hausse de 126,5 M\$ de la partie courante de la dette à long terme et des autres passifs en raison des prélèvements sur les emprunts liés à la construction de Phoebe et de Foard City;
- d'une hausse de 130,9 M\$ des créditeurs découlant principalement de la construction du projet éolien Foard City et du projet solaire Phoebe, contrebalancée en partie par une diminution des créditeurs liée à la vente de HS Orka.

Au 30 juin 2019, le fonds de roulement était négatif de 635,4 M\$ pour un ratio du fonds de roulement de 0,29:1,00 (au 31 décembre 2018, le fonds de roulement était négatif de 413,2 M\$ pour un ratio du fonds de roulement de 0,36:1,00). La diminution de 222,2 M\$ s'explique par les éléments décrits ci-dessus.

La Société estime que son fonds de roulement actuel est suffisant pour combler ses besoins, étant donné que les emprunts liés à la construction du projet éolien Foard City et du projet solaire Phoebe seront remboursés au moyen d'une participation au partage fiscal après la mise en service commercial. Au 30 juin 2019, sur les 700,0 M\$ à sa disposition, la Société avait prélevé 312,5 M\$ à titre d'avances de fonds, et 191,5 M\$ avaient été affectés à l'émission de lettres de crédit, ce qui laisse un montant disponible de 196,0 M\$.

Actifs non courants

Les actifs non courants s'établissaient à 6 068,0 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à 6 253,0 M\$ au 31 décembre 2018, en baisse de 185,0 M\$ en raison principalement :

- od'une diminution de 855,7 M\$ découlant de la vente de HS Orka, qui se compose :
 - d'immobilisations corporelles de 466,1 M\$;
 - d'immobilisations incorporelles de 189,4 M\$;
 - de frais de développement de 15,5 M\$;
 - de participations dans des entreprises associées de 130,0 M\$ liées au spa Blue Lagoon;
 - d'un goodwill de 47,3 M\$;
 - d'autres actifs non courants de 7,4 M\$;
- des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- d'une appréciation du dollar canadien par rapport à l'euro et au dollar américain.

Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :

- une hausse de 674,6 M\$ des immobilisations corporelles découlant principalement de l'avancement des projets en construction à Foard City et à Phoebe;
- une hausse de 123,9 M\$ des immobilisations corporelles liée à l'application initiale d'IFRS 16 (se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables »).

Passifs non courants

Les passifs non courants s'élevaient à 4 742,5 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à 4 880,2 M\$ au 31 décembre 2018, en baisse de 137,8 M\$ en raison essentiellement :

- d'une baisse de 229,4 M\$ liée à la vente de HS Orka, qui se compose essentiellement de ce qui suit :
 - 37,6 M\$ en instruments financiers;
 - 88.9 M\$ en dette à long terme;
 - 1,2 M\$ lié à l'obligation locative;
 - 39,3 M\$ en autres passifs liés au régime de retraite;
 - 62.4 M\$ en passifs d'impôt différé:
- d'une diminution nette de la dette à long terme de 82,4 M\$ découlant principalement des remboursements nets sur les facilités de crédit renouvelables de la Société grâce au produit reçu de la vente de HS Orka, ainsi que des remboursements de capital et de la variation favorable des taux de change;
- d'une appréciation du dollar canadien par rapport à l'euro et au dollar américain.

Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :

- une augmentation nette des instruments financiers dérivés de 40,2 M\$ en raison de la baisse des taux d'intérêt dans l'ensemble;
- une hausse des obligations locatives de 117,2 M\$ liées à l'application initiale d'IFRS 16 (se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables »).

Au 30 juin 2019, sauf indication contraire, la Société et ses filiales ont respecté l'intégralité des conditions importantes financières et non financières relativement à leurs conventions de crédit, actes de fiducie-sûreté et CAÉ. Si elles n'étaient pas respectées, certaines conditions financières et non financières stipulées dans les conventions de crédit, actes de fiducie-sûreté et CAÉ conclus par diverses filiales de la Société pourraient limiter la capacité de virer des fonds de ces filiales à la Société. Ces restrictions pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'honorer ses obligations.

Instruments financiers dérivés et gestion des risques

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés ») pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur son financement par emprunts, pour gérer son exposition aux fluctuations du taux de change pour le rapatriement futur des flux de trésorerie de ses activités en France, et pour réduire son exposition au risque de fléchissement du prix de l'électricité.

		Montant nomir	nal actuel	Juste valeur après du crédit	
Au 30 juin 2019	Devise	Devise d'origine	CAD	Devise d'origine	CAD
Swaps de taux d'intérêt	CAD	1 070 410	1 070 410	(74 275)	(74 275)
Swaps de taux d'intérêt	USD	404 614	529 518	(11 765)	(15 404)
Swaps de taux d'intérêt	EUR	193 027	287 360	(14 901)	(22 184)
Contrats de change à terme	EUR/CAD	369 986	550 798	(23 006)	(23 006)
Couvertures du prix de l'électricité	USD	S.O.	S.O.	41 256	53 991
				(82 691)	(80 878)

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont établis à 690,2 M\$ au 30 juin 2019, comparativement à 959,6 M\$ au 31 décembre 2018, en baisse de 269,4 M\$ du fait surtout :

- od'une diminution de 260,8 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle liée à la vente de HS Orka;
- de dividendes de 49,7 M\$ déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées;
- o de distributions de 10,4 M\$ déclarées sur les participations ne donnant pas le contrôle.

La diminution a été partiellement contrebalancée par :

 un financement de 49,9 M\$ reçu de l'investisseur participant au partage fiscal de la Société au titre du projet solaire Phoebe.

Arrangements hors bilan

Au 30 juin 2019, la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant total de 353,7 M\$, y compris un montant de 191,5 M\$ au titre de ses facilités de crédit renouvelable, afin de s'acquitter de ses obligations au titre des divers CAÉ et d'autres ententes. Ces lettres de crédit ont été émises en guise de garantie de paiement pour divers projets en cours de construction (y compris le projet solaire Phoebe et le projet éolien Foard City) et en guise de garantie d'exécution ou de garantie financière aux termes de CAÉ et d'autres obligations contractuelles. À cette date, Innergex avait également émis des garanties de société pour un montant total de 109,2 M\$ en vue principalement de garantir les instruments de couverture à long terme de ses activités en France. Les garanties de société ont également servi à soutenir la performance des centrales hydroélectriques Brown Lake et Miller Creek, les activités d'après-mise en service de l'installation de Mesgi'g Ugju's'n, le projet en développement Foard City, les projets potentiels Griffin Trail et Boswell ainsi que d'autres projets potentiels.

Les investisseurs participant au partage fiscal dans les projets aux États-Unis exigent généralement des garanties des commanditaires comme condition à leur investissement. Pour appuyer les investissements avec participation au partage fiscal dans Shannon, Kokomo, Spartan, Flat Top, Phoebe et Foard, Alterra, une filiale d'Innergex, a accordé des garanties sur le financement de ces investissements pour indemniser les investisseurs en cas de certaines violations des déclarations, des garanties ou des clauses restrictives ou de tout autre événement. La Société est d'avis que ces indemnités couvrent des éléments qui relèvent essentiellement de son contrôle et dont la survenue est très peu probable. En ce qui a trait au projet Phoebe, Alterra a fourni une garantie aux prêteurs en ce qui a trait aux paiements se rapportant au service de la dette qui ne deviennent exigibles que dans le cas peu probable où les investisseurs participant au partage fiscal décident de se prévaloir des indemnités prévues par les garanties.

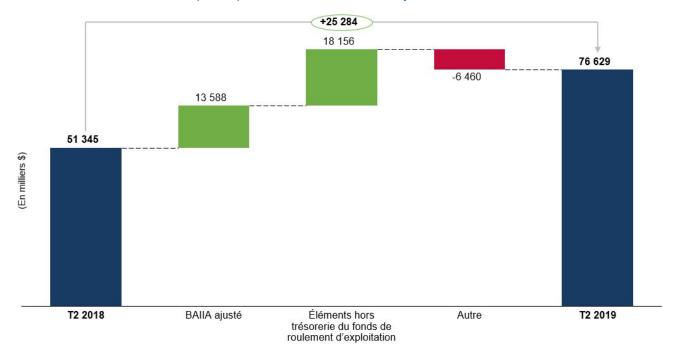
LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

	Périodes de trois 30 j			mois closes les juin
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	60 257	53 129	117 758	88 347
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	16 372	(1 784)	947	10 856
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies Flux de trésorerie liés aux activités	76 629	51 345	118 705	99 203
d'exploitation découlant des activités abandonnées	2 580	16 561	13 122	19 014
	79 209	67 906	131 827	118 217
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Flux de trésorerie liés aux activités de financement découlant des activités poursuivies	(24 851)	86 054	69 327	186 774
Flux de trésorerie liés aux activités de financement découlant des activités abandonnées	20 689	(1 139)	20 059	2 756
asanaomicos	(4 162)	84 915	89 386	189 530
A OTIVITÉO DUNIVECTICO EMENT	, ,			
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement découlant des activités poursuivies Flux de trésorerie liés aux activités	(74 613)	12 371	(178 984)	(125 611)
d'investissement découlant des activités abandonnées	(13 395)	(5 854)	(31 957)	(11 924)
	(88 008)	6 517	(210 941)	(137 535)
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(553)	(55)	(1 236)	954
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13 514)	159 283	9 036	171 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	97 972	73 797	79 586	61 914
Plus : Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en vue de la vente à l'ouverture de la période	4 164	_	_	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période 1. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique	88 622	233 080	88 622	233 080

Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».
 Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies

En hausse de 25,3 M\$ à 76,6 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 En hausse de 19,5 M\$ à 118,7 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019



Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent

L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies est principalement attribuable aux éléments suivants :

- la variation favorable de 18,2 M\$ des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, qui découle surtout :
 - d'une variation défavorable de 16,3 M\$ des débiteurs des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation;
 - d'une variation favorable de 33,7 M\$ des fournisseurs et autres créditeurs des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation;
- l'augmentation de 13,6 M\$ du BAIIA ajusté.

Les activités abandonnées ont en outre contribué à la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à hauteur de 14,0 M\$, passant de 16,6 M\$ en 2018 à 2,6 M\$ en 2019.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent

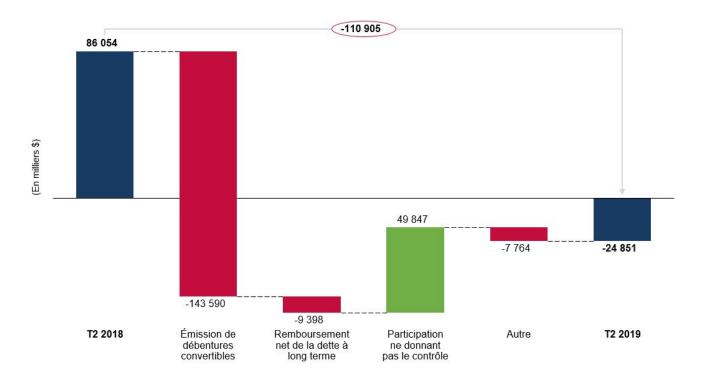
L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies est principalement attribuable aux éléments suivants :

- l'augmentation de 33,3 M\$ du BAIIA ajusté.
- L'augmentation a été en partie contrebalancée par l'élément suivant :
- la variation défavorable de 9,9 M\$ des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, qui découle surtout :
 - d'une variation défavorable de 27,4 M\$ des débiteurs des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation;
 - d'une variation favorable de 17,5 M\$ des fournisseurs et autres créditeurs des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation;

Les activités abandonnées ont en outre contribué à l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à hauteur de 5,9 M\$, passant de 19,0 M\$ en 2018 à 13,1 M\$ en 2019.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement découlant des activités poursuivies

En baisse de 110,9 M\$, pour une sortie de trésorerie de 24,9 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 Entrées de trésorerie en baisse de 117,4 M\$, à 69,3 M\$, pour la période de six mois close le 30 juin 2019



Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent

L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités de financement découlant des activités poursuivies est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 143,6 M\$ des flux de trésorerie liée à l'émission de débentures convertibles au deuxième trimestre de 2018, alors qu'aucune émission n'a eu lieu au cours de la période correspondante de 2019;
- une diminution nette de la dette à long terme de 45,1 M\$ en 2019, comparativement à une diminution nette de 35,7 M\$ en 2018. La diminution nette de 45,1 M\$ de la dette à long terme en 2019 découle surtout des éléments suivants :
 - le remboursement de la facilité de crédit de 228,0 M\$ contractée le 24 octobre 2018 et de la portion utilisée de la capacité d'emprunt additionnelle de 100,0 M\$ qui a été obtenue le 23 avril 2019;
 - les remboursements prévus des emprunts liés aux proiets.

La diminution ci-dessus de la dette à long terme a été en partie contrebalancée par :

- un prélèvement d'une somme de 280,5 M\$ sur l'emprunt lié au projet éolien Foard City;
- un prélèvement d'une somme de 101,2 M\$ sur l'emprunt lié au projet solaire Phoebe.

Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par :

un financement de 49,9 M\$ reçu de l'investisseur participant au partage fiscal de la Société au titre du projet solaire Phoebe.

Les activités abandonnées ont en outre contribué à l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités de financement à hauteur de 21,8 M\$, passant de décaissements de 1,1 M\$ en 2018 à des encaissements de 20,7 M\$ en 2019.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent

La diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement découlant des activités poursuivies est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 143,6 M\$ des flux de trésorerie liée à l'émission de débentures convertibles au deuxième trimestre de 2018, alors gu'aucune émission n'a eu lieu au cours de la période correspondante de 2019;
- une augmentation nette de la dette à long terme de 79,9 M\$ en 2019, comparativement à une augmentation nette de 93.8 M\$ en 2018.

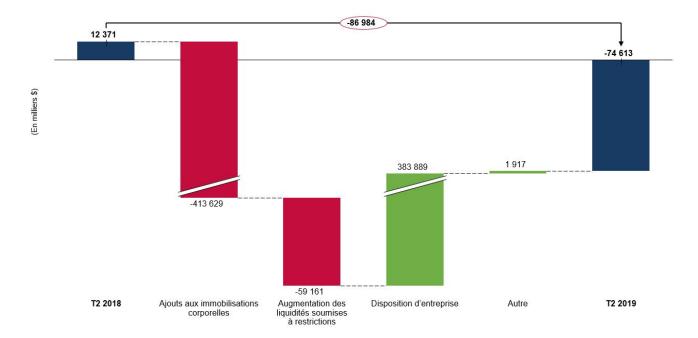
Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par :

 un financement de 49,9 M\$ reçu de l'investisseur participant au partage fiscal de la Société au titre du projet solaire Phoebe.

Les activités abandonnées ont en outre contribué à l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités de financement à hauteur de 17,3 M\$, passant de 2,8 M\$ en 2018 à 20,1 M\$ en 2019.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement découlant des activités poursuivies

En baisse de 87,0 M\$, pour une sortie de trésorerie de 74,6 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 Décaissements en baisse de 53,4 M\$ à 179,0 M\$ pour la période de six mois close le 30 juin 2019



Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent

L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement découlant des activités poursuivies découle essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation de 413,6 M\$ des ajouts aux immobilisations corporelles, qui sont passés de décaissements de 7,4 M\$ en 2018 à 421,1 M\$ en 2019, ce qui s'explique surtout par la construction du projet solaire Phoebe et du projet éolien Foard City;
- une augmentation de 59,2 M\$ des liquidités soumises à restrictions, dont un montant de 49,9 M\$ découle de la contrepartie reçue de l'investisseur participant au partage fiscal de la Société au titre du projet solaire Phoebe.

L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement découlant des activités poursuivies a été contrebalancée en partie par :

 des entrées de trésorerie de 383,9 M\$, qui représentent le produit de 299,9 M\$ US (404,2 M\$) tiré de la vente de HS Orka, déduction faite des coûts de transaction et de la trésorerie cédée.

Les activités abandonnées ont contribué à la diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement à hauteur de 7,5 M\$, qui sont passées de 5,9 M\$ en 2018 à 13,4 M\$ en 2019.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent

L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement découlant des activités poursuivies découle essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation de 500,1 M\$ des ajouts aux immobilisations corporelles, qui sont passés de décaissements de 19,2 M\$ en 2018 à 519,3 M\$ en 2019, ce qui s'explique surtout par la construction du projet solaire Phoebe et du projet éolien Foard City;
- une augmentation de 53,6 M\$ des liquidités soumises à restrictions, dont un montant de 49,9 M\$ découle de la contrepartie reçue de l'investisseur participant au partage fiscal de la Société au titre du projet solaire Phoebe.

L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement découlant des activités poursuivies a été contrebalancée en partie par :

- une diminution des sorties de trésorerie liées aux acquisitions d'entreprises, qui sont passées de 113,0 M\$ en 2018 relativement à l'acquisition d'Alterra à néant en 2019;
- des entrées de trésorerie de 383,9 M\$ découlant du produit de 299,9 M\$ US (404,2 M\$) tiré de la vente de HS Orka, déduction faite des coûts de transaction et de la trésorerie cédée.

Les activités abandonnées ont partiellement compensé de 20,0 M\$ la diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement, qui sont passées de 11,9 M\$ en 2018 à 32,0 M\$ en 2019.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Flux de trésorerie disponibles et calcul du ratio de distribution ¹	Périodes de douze	
	2019	2018
	Montants retraités³	Montants retraités ³
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	222 999	240 022
Ajouter (déduire) les éléments suivants :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	17 294	(42 811)
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession	(9 224)	(7 394)
Remboursements prévus de capital sur la dette	(104 385)	(83 140)
Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(22 335)	(19 216)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 942)	(5 942)
Coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées	2 121	10 963
Perte réalisée (profit réalisé) sur instruments financiers dérivés	6 919	(827)
Recouvrement des dépenses en immobilisations liées à l'entretien et des charges liées aux projets potentiels, déduction faite de l'attribution aux participations ne donnant pas le contrôle ⁴	8 242	_
Flux de trésorerie disponibles	115 689	91 655
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	91 917	80 877
Ratio de distribution	79 %	88 %
Ajuster pour tenir compte des éléments suivants :		
Charges liées aux projets potentiels	17 937	16 475
Flux de trésorerie disponibles ajustés	133 626	108 130
Pitter by Material Control of the Co	00.050	70.077
Dividendes déclarés sur actions ordinaires - ajustés selon le RRD	86 650	72 877
Ratio de distribution ajusté	65 %	67 %

^{1.} Les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Flux de trésorerie disponibles

Pour la période de douze mois close le 30 juin 2019, la Société a généré des flux de trésorerie disponibles de 115,7 M\$, comparativement à 91,7 M\$ pour la période correspondante l'an dernier.

L'augmentation des flux de trésorerie disponibles est attribuable principalement:

- à la hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
- au recouvrement des dépenses en immobilisations liées à l'entretien et des charges liées aux projets potentiels, déduction faite de l'attribution aux participations ne donnant pas le contrôle.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

· l'augmentation des remboursements prévus de capital sur la dette liée surtout à l'acquisition de Cartier et des projets français, qui a été convertie en prêt à terme en 2018.

^{2.} La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.

 $[\]hbox{3. Pour \bar{p} lus d'information sur le retraitement, se reporter \hat{a} la rubrique \leqslant Modifications de normes comptables \ast.}$

^{4.} La vente de HS Orka a permis le recouvrement des dépenses en immobilisations liées à l'entretien et des charges liées aux projets potentiels de 5,7 M\$ et de 9,6 M\$, respectivement, qui avaient été engagées depuis l'acquisition de ce projet en février 2018. Un montant de 7,1 M\$ a été déduit de la somme du recouvrement étant donné qu'il se rapporte à des participations ne donnant pas le contrôle.

Ratio de distribution

Pour la période de 12 mois close le 30 juin 2019, les dividendes déclarés sur les actions ordinaires par la Société ont représenté 79 % des flux de trésorerie disponibles, comparativement à 88 % pour la même période l'an dernier.

Cette variation est en grande partie attribuable aux éléments suivants :

• l'augmentation de 24,0 M\$ des flux de trésorerie disponibles.

Cet élément a été partiellement contrebalancé par :

- les paiements de dividendes plus élevés en raison de l'émission, le 6 février 2018, de 24 327 225 actions dans le cadre de l'acquisition d'Alterra;
- l'augmentation du dividende trimestriel;
- l'émission d'actions additionnelles au titre du RRD.

Le ratio de distribution est une mesure de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter ainsi que de sa capacité à financer sa croissance. Il tient compte de la décision de la Société d'investir tous les ans dans le développement de ses Projets potentiels; ces investissements doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société considère que ces investissements sont essentiels à sa croissance et à sa réussite à long terme, car elle estime que le développement de projets d'énergie renouvelable présente les meilleurs taux de rendement internes potentiels et représente l'utilisation la plus efficace de l'expertise et des compétences à valeur ajoutée de la direction.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Périodes de trois mois closes les				
30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	
		Montants retraités ^{2, 3}	Montants, retraités ^{2, 3}	
1 741 953	1 308 505	1 396 066	1 236 722	
144,7	126,4	138,3	116,5	
105,2	93,2	103,3	83,7	
7,3	(0,9)	14,2	9,5	
(7,8)	(7,4)	17,4	8,8	
(0,07)	(0,07)	0,12	0,06	
10,8	(6,7)	15,2	10,7	
0,07	(0,06)	0,10	0,07	
23,4	23,4	22,6	22,6	
0,175	0,175	0,170	0,170	
	30 juin 2019 1 741 953 144,7 105,2 7,3 (7,8) (0,07) 10,8 0,07 23,4	30 juin 2019 1 741 953	30 juin 2019 31 mars 2019 31 déc. 2018 Montants retraités².³ 1 741 953 1 308 505 1 396 066 144,7 126,4 138,3 105,2 93,2 103,3 7,3 (0,9) 14,2 (7,8) (7,4) 17,4 (0,07) (0,07) 0,12 10,8 (6,7) 15,2 0,07 (0,06) 0,10 23,4 23,4 22,6	

^{1.} Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable à des mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

^{3.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

	Périodes de trois mois closes les				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	
	Montants retraités ^{2, 3}	Montants retraités ^{2, 3}			
Production (MWh)	1 509 599	944 108	1 106 060	1 243 099	
Produits	124,9	101,8	108,0	108,2	
BAIIA ajusté ¹	91,7	73,6	80,1	81,8	
Bénéfice net (perte nette)	16,9	(14,8)	3,4	4,2	
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère	10,0	(2,9)	7,0	5,7	
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (\$/action – de base et dilué(e))	0,06	(0,04)	0,05	0,04	
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux propriétaires de la société mère	13,3	(6,6)	7,0	5,7	
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux propriétaires de la société mère (\$/action – de base et dilué)	0,09	(0,07)	0,05	0,04	
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	22,5	22,5	17,9	17,9	
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires - \$/action	0,170	0,170	0,165	0,165	

^{1.} Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable à des mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

^{2.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{2.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{3.} Se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » pour plus d'information.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport de gestion a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. La quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, les produits proportionnels, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, la perte nette ajustée découlant des activités poursuivies, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Produits proportionnels

Les références à la « quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, des produits des coentreprises et des entreprises associées. Les lecteurs sont avisés que la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex ne doit pas être considérée comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS.

Les références aux « produits proportionnels » dans le présent document visent les produits, plus la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que les produits proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation ».

		Périodes de trois mois closes les 30 juin		nois closes les uin
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}
Produits	144 693	124 914	271 112	226 702
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :				
Toba Montrose (40 %) ³	7 438	7 899	7 973	8 126
Shannon (50 %) ^{3, 5}	2 422	1 771	4 545	3 278
Flat Top (51 %) ^{4, 5}	3 126	2 570	5 723	2 753
Dokie (25,5 %) ³	1 432	1 795	3 753	3 089
Jimmie Creek (50,99 %) ³	2 156	2 240	2 298	2 295
Umbata Falls (49 %)	1 582	1 426	2 283	2 250
Viger-Denonville (50 %)	1 167	1 322	3 158	3 005
Duqueco (50 %) ⁶	4 827	_	8 129	_
Guayacán (50 %) ⁶	408	_	1 011	_
Pampa Elvira (50 %) ⁶	540	_	1 032	_
	25 098	19 023	39 905	24 796
Produits proportionnels	169 791	143 937	311 017	251 498

^{1.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{2.} Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées ».

^{3.} Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 6 février 2018 au 30 juin 2018.

^{4.} Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 23 mars 2018 au 30 juin 2018.

^{5.} La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top. Toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

^{6.} Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net découlant des activités poursuivies auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références à la « marge du BAIIA ajusté » dans le présent document visent le BAIIA ajusté divisé par les produits. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six 30 j	mois closes les juin
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies	(10 453)	11 105	(14 873)	1 410
Charge (recouvrement) d'impôt	1 493	100	(2 585)	(1 887)
Charges financières	58 259	48 972	111 230	92 875
Amortissements	46 749	36 459	93 215	72 700
BAIIA	96 048	96 636	186 987	165 098
Autres charges, montant net	552	1 118	1 278	5 006
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	142	1 983	7 032	916
Perte nette latente (profit net latent) sur instruments financiers	8 506	(8 077)	3 194	(5 794)
BAIIA ajusté	105 248	91 660	198 491	165 226
Marge du BAIIA ajusté	72,7 %	73,4 %	73,2 %	72,9 %

^{1.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{2.} Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées ».

BAIIA ajusté proportionnel

Les références à la « quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté proportionnel ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion.

		s mois closes les juin		mois closes les juin
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}
BAIIA ajusté	105 248	91 660	198 491	165 226
Quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :				
Toba Montrose (40 %) ³	6 004	6 359	5 016	5 878
Shannon (50 %) 3, 5	1 149	569	2 108	1 328
Flat Top (51 %) 4, 5	1 194	925	1 925	903
Dokie (25,5 %) ³	911	1 275	2 704	2 242
Jimmie Creek (50,99 %) ³	1 746	1 828	1 370	1 656
Umbata Falls (49 %)	1 436	1 318	1 862	2 022
Viger-Denonville (50 %)	898	1 081	2 551	2 500
Duqueco (50%) ⁶	2 082	_	3 661	_
Guayacán (50 %) ⁶	149	_	553	_
Pampa Elvira (50 %) ⁶	24	_	275	
	15 593	13 355	22 025	16 529
BAIIA ajusté proportionnel	120 841	105 015	220 516	181 755

^{1.} Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{2.} Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées ».

^{3.} Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 6 février 2018 au 30 juin 2018.

^{4.} Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 23 mars 2018 au 30 juin 2018.

^{5.} La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top. Toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

^{6.} Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

Perte nette ajustée découlant des activités poursuivies

Les références à la « perte nette ajustée découlant des activités poursuivies » visent le bénéfice net (la perte nette) découlant des activités poursuivies de la Société auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : (profit net latent) perte nette latente sur instruments financiers, (profit réalisé) perte réalisée sur instruments financiers, charge (économie) d'impôt liée aux éléments ci-dessus, et quote-part (du profit net latent) de la perte nette latente sur les instruments financiers dérivés des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés selon les IFRS exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché et que les variations de la valeur de marché des instruments dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée soient inscrites au compte de résultat. L'application de cette norme comptable donne lieu à une volatilité importante des résultats découlant de l'utilisation des dérivés. La perte nette ajustée découlant des activités poursuivies de la Société vise à éliminer l'incidence des règles de l'évaluation à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sur les résultats de la Société. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée découlant des activités poursuivies ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour obtenir le rapprochement de la perte nette ajustée découlant des activités poursuivies.

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme telles que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour le rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles ajustés » visent les flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des charges liées aux projets potentiels et d'éléments non récurrents.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et de sa capacité à financer sa croissance.

Les références au « ratio de distribution ajusté » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles ajustés, compte tenu de l'incidence du RRD.

Indicateurs de rendement clés liés à la production

Production proportionnelle

Les références à la « quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, de la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références à la « production proportionnelle » dans le présent document visent la production, plus la quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin					
		2019			2018	
(en MWh)	Production (MWh)	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT	Production (MWh)	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT
				Montants retraités ^{1, 2}		
Production	1 741 953	1 743 516	100 %	1 509 599	1 516 645	100 %
Quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :						
Toba Montrose (40 %) ³	87 168	92 018	95 %	98 986	92 047	108 %
Shannon (50 %) ^{3, 5}	89 172	101 901	88 %	104 525	101 901	103 %
Flat Top (51 %) ^{4,5}	115 450	119 335	97 %	116 271	119 390	97 %
Dokie (25,5 %) ³	14 311	16 158	89 %	18 296	16 158	113 %
Jimmie Creek (50,99 %) ³	25 456	22 973	111 %	29 122	22 973	127 %
Umbata Falls (49 %)	20 905	18 533	113 %	18 190	18 533	98 %
Viger-Denonville (50 %)	7 718	7 725	100 %	8 789	7 725	114 %
Duqueco (50 %) ⁶	27 498	34 763	79 %	_	_	— %
Guayacán (50 %) ⁶	4 138	5 140	81 %	_	_	— %
Pampa Elvira (50 %) ⁶	3 214	3 368	95 %	_	_	— %
	395 030	421 914	94 %	394 179	378 727	104 %
Production proportionnelle	2 136 983	2 165 430	99 %	1 903 778	1 895 372	100 %

^{1.} Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».

^{2.} Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées ».

^{3.} Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 6 février 2018 au 30 juin 2018.

^{4.} Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 23 mars 2018 au 30 juin 2018.

^{5.} La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top. Toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

^{6.} Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

		Périod	es de six mois	closes les 3	0 juin	
		2019			2018	
(en MWh)	Production (MWh)	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT	Production (MWh)	PMLT (MWh)	Production en % de la PMLT
				Montants retraités ^{1, 2}		
Production	3 050 458	3 069 993	99 %	2 453 050	2 507 447	98 %
Quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :						
Toba Montrose (40 %) ³	91 638	100 082	92 %	100 492	96 165	104 %
Shannon (50 %) ^{3, 5}	180 781	194 204	93 %	165 397	160 620	103 %
Flat Top (51 %) ^{4,5}	231 126	235 990	98 %	126 286	130 929	96 %
Dokie (25,5 %) ³	30 887	37 216	83 %	28 418	27 318	104 %
Jimmie Creek (50,99 %) ³	26 221	23 678	111 %	29 434	23 368	126 %
Umbata Falls (49 %)	30 149	26 828	112 %	27 832	26 828	104 %
Viger-Denonville (50 %)	20 897	17 875	117 %	19 981	17 875	112 %
Duqueco (50 %) ⁶	47 298	51 365	92 %	_	_	— %
Guayacán (50 %) ⁶	10 786	11 752	92 %	_	_	— %
Pampa Elvira (50 %) ⁶	6 569	7 049	93 %	_	_	— %
	676 352	706 039	96 %	497 840	483 103	103 %
Production proportionnelle	3 726 810	3 776 032	99 %	2 950 890	2 990 550	99 %

Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables ».
 Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées ».
 Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 6 février 2018 au 30 juin 2018.

^{4.} Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 23 mars 2018 au 30 juin 2018.

^{5.} La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top. Toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

^{6.} Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs à la production d'énergie de la Société, à ses projets potentiels, aux développements, à la construction et au financement fructueux (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement d'acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs, à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent rapport de gestion.

Information financière future: L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production, les produits prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, et l'estimation des coûts. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures, de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Hypothèses: L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, de rendement des projets, de la conjoncture économique et financière, des conditions du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, des attentes et des hypothèses concernant la disponibilité de ressources en capital et l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun et de l'obtention des approbations réglementaires.

Risques et incertitudes : L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'énergie; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; l'incertitude au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; la défaillance de l'équipement ou les activités d'entretien et d'exploitation imprévues; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives régissant les dettes actuelles et futures; la possibilité que la Société ne déclare pas ni ne verse un dividende; l'incapacité de réaliser les avantages prévus des acquisitions (y compris l'acquisition des parcs éoliens Cartier); l'intégration des entreprises acquises ou à acquérir (y compris l'acquisition d'Alterra et l'acquisition des parcs éoliens Cartier); des changements quant au soutien gouvernemental pour l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; le défaut d'exécution des principales contreparties; l'acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les parties prenantes; l'approvisionnement en équipement; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; les changements dans la conjoncture économique générale; les risques politiques et réglementaires; la capacité à obtenir les terrains appropriés; la dépendance envers les CAÉ; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport (y compris la dépendance envers des tiers); les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les fluctuations du taux de change; l'augmentation des droits d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; l'évaluation des ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe; les catastrophes naturelles et cas de force majeure; la cybersécurité; le caractère suffisant des limites et exclusions de la couverture d'assurances; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; l'intégration des centrales et des projets acquis ou à acquérir; la dépendance envers des infrastructures de transport et d'interconnexion partagées et le fait que les produits provenant de certaines installations vont fluctuer en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains; les modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et la disponibilité du financement par capitaux propres; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les risques liés aux éboulements, avalanches, tornades, ouragans ou autres événements en dehors du contrôle de la Société; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; les responsabilités inconnues; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger nos droits et l'information confidentielle; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent rapport de gestion et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Information prospective dans le présent rapport de gestion

Le tableau ci-dessous présente certaines informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion que la Société juge importantes pour mieux renseigner les lecteurs au sujet de ses résultats financiers potentiels, ainsi que les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
Production prévue Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (PMLT). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.	Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe Variations des régimes hydrologiques et éoliens, ainsi que de l'ensoleillement Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues Catastrophes naturelles et cas de force majeure Risques politiques et réglementaires affectant la production Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement affectant la production Variabilité du rendement des installations et pénalités connexes Disponibilité et fiabilité des systèmes de transport Litiges
Produits prévus Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le CAÉ conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Dans la plupart des cas, ces contrats définissent un prix de base pour l'électricité produite et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Cela exclut les installations qui reçoivent les produits selon le cours du marché (ou le prix au comptant) de l'électricité, y compris la centrale hydroélectrique Miller Creek, qui reçoit un prix établi à partir d'une formule basée sur les indices de prix Platts Mid-C, et de la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend, pour laquelle 85 % du prix est fixe et 15 % est ajusté annuellement en fonction des tarifs déterminés par l'Idaho Public Utility Commission. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.	Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » Dépendance envers diverses formes de CAÉ Fluctuations des produits de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité Fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité Changements dans la conjoncture économique générale Capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
BAIIA ajusté prévu Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la provision liée à (le recouvrement de) la charge d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers.	Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus ». Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent Charges d'entretien imprévues
Flux de trésorerie disponibles prévus et intention de payer un dividende trimestriel La Société estime les flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien estimées déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financées au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. La Société évalue le dividende annuel qu'il entend distribuer en fonction des résultats d'exploitation de la Société, des flux de trésorerie, des conditions financières, des clauses restrictives de la dette, des perspectives de croissance à long terme, de la solvabilité, des tests imposés en vertu du droit des sociétés pour la déclaration de dividendes et autres facteurs pertinents.	Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue », « Produits prévus » et « BAIIA ajusté prévu » Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures Charges d'entretien imprévues Possibilité que la Société ne puisse déclarer ou payer un dividende.
Coûts de projets estimés, obtention des permis prévue, début des travaux de construction, travaux réalisés et début de la mise en service des projets en développement ou des projets potentiels La Société peut faire (dans la mesure du possible) une estimation de la puissance installée potentielle, des coûts estimés, des modalités de financement et du calendrier de développement et de construction pour chaque projet en développement ou projet potentiel fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, en plus d'information sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts et du calendrier de construction fournis par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) dont les services ont été retenus pour le projet. La Société fournit des indications tenant compte d'estimations sur sa position stratégique et sa position concurrentielle actuelles, ainsi que sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et de ses projets potentiels, que la Société évalue compte tenu de son expérience en tant que promoteur.	Incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations Exécution par les principales contreparties, par exemple les fournisseurs ou entrepreneurs Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Capacité à obtenir les terrains appropriés Obtention des permis Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement Inflation plus élevée que prévue Approvisionnement en matériel Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement par capitaux propres Risques d'ordre réglementaire et politique Catastrophe naturelle Relations avec les parties prenantes Risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers Résultats du processus de demande de règlements d'assurance
Intention de répondre à des appels d'offres La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des offres aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses Projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres.	Risques réglementaires et politiques Capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires Capacité de conclure de nouveaux CAÉ Changements du soutien gouvernemental à l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants Acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable

Relations avec les parties prenantes

Principales hypothèses

Principaux risques et principales incertitudes

Admissibilité aux CIP et aux crédits d'impôt à l'investissement (« CII ») et point de basculement attendu de la participation au partage fiscal

Pour certains projets en développement aux États-Unis, la Société a effectué des activités sur place et hors site dans le but de les rendre admissibles pour la pleine valeur des CIP ou des CII et ainsi d'obtenir des participations au partage fiscal. Pour évaluer l'admissibilité potentielle d'un projet, la Société tient compte des travaux de construction réalisés et du moment où ils ont été réalisés. Le point de basculement attendu pour les participations au partage fiscal est déterminé en fonction des PMLT et des produits de chaque projet et est assujetti en outre aux risques connexes mentionnés ci-dessus.

Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement par capitaux propres

Risques réglementaires et politiques Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Obtention des permis

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Nouvelles normes comptables et interprétations adoptées au cours de l'exercice

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »), qui prévoit un modèle exhaustif pour l'identification de contrats de location et leur traitement dans les états financiers des bailleurs et des preneurs. Elle remplace IAS 17, Contrats de location, et ses directives interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés à la comptabilisation par le preneur, car la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement a été supprimée et la comptabilisation des actifs et des passifs touche tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions limitées à l'égard de contrats de location à court terme et de contrats de location d'actifs de moindre valeur). En revanche, IFRS 16 ne comporte pas de modifications importantes des exigences relatives aux bailleurs. La Société a adopté cette norme rétrospectivement le 1er janvier 2019 sans retraiter les chiffres des périodes comparables, comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme (méthode rétrospective modifiée).

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'application d'IFRS 16 sur les soldes d'ouverture de l'état consolidé de la situation financière au 1er janvier 2019 :

	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Aménagement des emplacements / Administration	Total
Actifs courants					
Charges payées d'avance et autres	_	(1 640)	(50)	_	(1 690)
Actifs non courants					
Actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les immobilisations corporelles	2 775	56 652	839	63 622	123 888
Passifs courants					
Fournisseurs et autres créditeurs	_	(72)	_	_	(72)
Obligations locatives présentées dans les autres passifs	50	2 410	12	2 612	5 084
	50	2 338	12	2 612	5 012
Passifs non courants					
Obligations locatives présentées dans les autres passifs	2 725	52 674	777	61 010	117 186

Filiales non entièrement détenues

Avant son acquisition par la Société le 6 février 2018, Alterra comptabilisait Kokomo et Spartan comme des coentreprises au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Le 31 décembre 2018, la Société a terminé son examen des diverses ententes de partenariat et a conclu qu'elle exerce un contrôle sur ces entités et, ainsi, que ces dernières devraient être consolidées. Ce changement a été pris en compte dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, mais ces entités ont été comptabilisées comme des coentreprises au moyen de la méthode de la mise en équivalence dans l'ensemble des états financiers intermédiaires consolidés résumés de 2018. Par conséquent, les chiffres comparatifs présentés dans ces états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période close le 30 juin 2018 ont été retraités pour tenir compte de cette réévaluation.

ÉTABLISSEMENT ET MAINTIEN DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont attesté qu'ils avaient conçu ou fait concevoir, sous leur supervision :

- des contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI») pour fournir l'assurance raisonnable que : i) l'information importante relative à la Société est communiquée par d'autres personnes au président et chef de la direction et au chef de la direction financière, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis, et ii) l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;
- le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Au cours de la période comptable commençant le 1er avril 2019 et close le 30 juin 2019, il n'y a eu aucune modification apportée au CIIF qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Conclusion de nouveaux contrats de swap

Le 18 juillet 2019 et le 22 juillet 2019, la Société a conclu six ententes de couverture pour atténuer le risque de fluctuations des taux d'intérêt sur ses facilités de crédit renouvelables détenues par la Société. Les montants nominaux de ces contrats, qui viendront à échéance entre 2029 et 2049, totalisent 125 M\$. La juste valeur est fondée sur des techniques d'évaluation de niveau 2. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie à des fins comptables.

Décision favorable de l'Environmental Appeal Board

En 2017, le contrôleur des droits d'utilisation de l'eau (Comptroller of the Water Rights) a cherché à appliquer rétroactivement les taux de droits d'utilisation de l'eau plus élevés à Fire Creek, à Lamont Creek, à Stokke Creek, à Tipella Creek et à Upper Stave River pour 2011 et 2012 et, ce faisant, a obtenu un montant additionnel de 3,2 M\$ pour ces deux années. La Société a fait appel de cette décision auprès de l'Environmental Appeal Board. Le 26 juillet 2019, l'Environmental Appeal Board a rendu sa décision, a accueilli l'appel et a ordonné au contrôleur des droits d'utilisation de l'eau de rembourser à chaque installation sa quote-part du montant ajusté des droits d'utilisation de l'eau payé en trop, majoré des intérêts. La décision est susceptible de faire l'objet d'un appel par le contrôleur.

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

		Périodes de trois 30 j		Périodes de six 30 j	
		2019	2018	2019	2018
	Notes		(montants retraités – notes 3 et 4)		(montants retraités – notes 3 et 4)
Produits		144 693	124 914	271 112	226 702
Charges					
Exploitation		27 686	21 841	47 744	39 319
Frais généraux et administratifs		8 854	7 348	17 541	13 795
Projets potentiels		2 905	4 065	7 336	8 362
Bénéfice avant les éléments suivants :		105 248	91 660	198 491	165 226
Amortissement des immobilisations corporelles	7	36 288	26 266	72 734	52 431
Amortissement des immobilisations incorporelles		10 461	10 193	20 481	20 269
Bénéfice tiré de l'exploitation		58 499	55 201	105 276	92 526
Charges financières		58 259	48 972	111 230	92 875
Autres charges, montant net		552	1 118	1 278	5 006
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées		142	1 983	7 032	916
Perte nette latente (profit net latent) sur les			(0.000)		(= == A)
instruments financiers (Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		8 506 (8 960)	(8 077) 11 205	3 194 (17 458)	(5 794) (477)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat Exigible Différé		19 627 (18 134) 1 493	(14) 114 100	22 051 (24 636)	2 524 (4 411)
		1 493	100	(2 585)	(1 887)
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies		(10 453)	11 105	(14 873)	1 410
Bénéfice net découlant des activités abandonnées	4	17 798	5 756	21 364	611
Bénéfice net		7 345	16 861	6 491	2 021
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :		40.770	40.004	1000	0.744
Propriétaires de la société mère		10 779	13 331	4 032	6 714
Participations ne donnant pas le contrôle		(3 434)	3 530	2 459	(4 693)
(Perte) bénéfice par action découlant des activités poursuivies attribuable aux propriétaires :		7 345	16 861	6 491	2 021
(Perte nette) bénéfice net par action, de base (\$)	6	(0,07)	0,06	(0,14)	0,03
(Perte nette) bénéfice net par action, dilué (e) (\$)	6	(0,07)	0,06	(0,14)	0,03
Bénéfice par action attribuable aux propriétaires :					
Bénéfice net par action, de base (\$)	6	0,07	0,09	0,01	0,03
Bénéfice net par action, dilué (\$)	6	0,07	0,09	0,01	0,03

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

		Périodes de trois		Périodes de six mois closes le 30 juin		
		2019	2018	2019	2018	
	Notes		(montants retraités – notes 3 et 4)		(montants retraités – notes 3 et 4)	
Bénéfice net		7 345	16 861	6 491	2 021	
Éléments du résultat global qui seront ultérieurement reclassés en résultat net :						
Écarts de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		(8 118)	574	(14 783)	6 874	
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures d'un investissement net		(2 496)	1 268	3 566	(1 472)	
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie		(25 039)	(689)	(2 748)	2 915	
Variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées désignés comme couvertures de flux de trésorerie		6 383	20 808	4 263	12 873	
Impôt différé connexe sur les éléments ci-dessus		4 443	(4 052)	1 348	(3 580)	
Autres éléments du résultat global découlant des activités poursuivies		(24 827)	17 909	(8 354)	17 610	
Autres éléments du résultat global découlant des activités abandonnées	4	41 718	(35 342)	3 928	1 519	
Autres éléments du résultat global		16 891	(17 433)	(4 426)	19 129	
Total du résultat global		24 236	(572)	2 065	21 150	
Total du résultat global attribuable aux :						
Propriétaires de la société mère		28 440	8 948	24 103	23 578	
Participations ne donnant pas le contrôle		(4 204)	(9 520)	(22 038)	(2 428)	
		24 236	(572)	2 065	21 150	

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		30 juin 2019	31 décembre 2018
	Notes		
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		88 622	79 586
Liquidités soumises à restrictions		63 564	29 981
Débiteurs		88 553	103 886
Instruments financiers dérivés		5 358	2 370
Charges payées d'avance et autres		11 290	12 454
Total des actifs courants		257 387	228 277
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	7	4 681 295	4 482 928
Immobilisations incorporelles		697 888	925 009
Frais de développement liés aux projets		13 512	30 119
Participations dans des coentreprises et des entreprises		450.040	004.770
associées		452 212	604 773
Instruments financiers dérivés		58 231	9 817
Actifs d'impôt différé		44 140	16 465
Goodwill		61 275	109 995
Autres actifs non courants		59 470	73 901
		6 325 410	6 481 284
PASSIFS			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		295 970	165 068
Instruments financiers dérivés		23 885	29 999
Partie courante de la dette à long terme et des autres passifs		572 926	446 433
Total des passifs courants		892 781	641 500
Passifs non courants			
Instruments financiers dérivés		120 582	118 002
Dette à long terme		3 853 114	4 024 324
Autres passifs		270 540	173 345
Débentures convertibles		240 038	238 648
Passifs d'impôt différé		258 192	325 904
1 dono d'importantere		5 635 247	5 521 723
CAPITAUX PROPRES		222 / 52	
Total des capitaux propres	9	690 163	959 561
		6 325 410	6 481 284

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires								
Période de six mois close le 30 juin 2019	Compte de capital des actions ordinaires	Surplus d'apport	Actions privilégiées	Débentures convertibles	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2019	6 546	1 272 604	131 069	3 976	(748 890)	(35 513)	629 792	329 769	959 561
Bénéfice net	_	_	_	_	4 032	_	4 032	2 459	6 491
Autres éléments du résultat global	_	_	_	_	_	20 071	20 071	(24 497)	(4 426)
Reclassement des pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	_	_	_	_	(378)	378	_	_	_
Total du résultat global	_	_	_	_	3 654	20 449	24 103	(22 038)	2 065
Actions ordinaires émises par le biais du régime de réinvestissement des dividendes	2 039	_	_	_	_	_	2 039	_	2 039
Paiements fondés sur des actions	_	34	_	_	_	_	34	_	34
Exercice d'options sur actions ordinaires	1 181	(4 256)	_	_	_	_	(3 075)	_	(3 075)
Actions dont les droits ont été acquis - Régime d'actions liées au rendement	1 057	_	_	_	_	_	1 057	_	1 057
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	_	_	_	_	_	_	_	(218)	(218)
Disposition de participations ne donnant pas le contrôle (note 4)	_	_	_	_	_	_	_	(260 846)	(260 846)
Investissements de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 10)	_	_	_	_	_	_	_	49 629	49 629
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	_	_	_	_	(46 733)	_	(46 733)	_	(46 733)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	_	_	_	_	(2 971)	_	(2 971)	_	(2 971)
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	_	_	_	_	_	_	_	(10 379)	(10 379)
Solde au 30 juin 2019	10 823	1 268 382	131 069	3 976	(794 940)	(15 064)	604 246	85 917	690 163

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires						_		
Période de six mois close le 30 juin 2018	Compte de capital des actions ordinaires	Surplus d'apport	Actions privilégiées	Débentures convertibles	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2018	2 867	940 760	131 069	1 877	(645 297)	9 929	441 205	14 920	456 125
Bénéfice net (perte nette) (montants retraités – note 3) Autres éléments du résultat global		_ _			6 714 —	— 16 864	6 714 16 864	(4 693) 2 265	2 021 19 129
Total du résultat global	_	_	_	_	6 714	16 864	23 578	(2 428)	21 150
Actions ordinaires émises le 6 février 2018	330 607	_	_	_	_	_	330 607	_	330 607
Acquisition d'entreprise	_	_	_	_	_	_	_	296 534	296 534
Actions ordinaires émises par le biais du régime de réinvestissement des dividendes	4 423	_	_	_	_	_	4 423	_	4 423
Réduction du capital sur les actions ordinaires	(337 785)	337 785	_	_	_	_	_	_	_
Rachat d'actions ordinaires	(20)	(6 010)	_	_	(3 457)	_	(9 487)	_	(9 487)
Paiements fondés sur des actions	_	42	_	_	_	_	42	_	42
Composante capitaux propres des débentures convertibles (déduction faite de l'impôt différé de 766 \$)	_	_	_	2 099	_	_	2 099	_	2 099
Actions dont les droits ont été acquis - Régime d'actions liées au rendement	948	_	_	_	_	_	948	_	948
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle					(33 808)	_	(33 808)	32 108	(1 700)
Investissements de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	_	_	_	_	_	_	_	697	697
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	_	_	_	_	(45 031)	_	(45 031)	_	(45 031)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	_	_	_	_	(2 971)	_	(2 971)	_	(2 971)
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	_	_	_	_	_	_		(7 794)	(7 794)
Solde au 30 juin 2018 (montants retraités – note 3)	1 040	1 272 577	131 069	3 976	(723 850)	26 793	711 605	334 037	1 045 642

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Périodes de trois 30 j	mois closes les uin		mois closes les juin
		2019	2018	2019	2018
	Notes		(montants retraités – notes 3 et 4)		(montants retraités – notes 3 et 4)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net		7 345	16 861	6 491	2 021
Bénéfice net découlant des activités abandonnées		(17 798)	(5 756)	(21 364)	(611)
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies		(10 453)	11 105	(14 873)	1 410
Éléments sans effet sur la trésorerie : Amortissements		46 749	36 459	93 215	72 700
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées		142	1 983	7 032	916
Perte nette latente (bénéfice net latent) sur instruments financiers		8 506	(8 077)	3 194	(5 794)
Autres		83	384	(80)	287
Charges d'intérêts		57 221	48 268	109 383	91 461
Intérêts versés		(47 454)	(37 868)	(83 934)	(73 218)
Distributions reçues des coentreprises et des entreprises associées		3 647	2 586	6 920	3 972
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		1 493	100	(2 585)	(1 887)
Impôt sur le résultat payé, montant net		(1 929)	(1 319)	(3 477)	(2 156)
Incidence de la variation des taux de change		2 252	(492)	2 963	656
		60 257	53 129	117 758	88 347
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	11	16 372	(1 784)	947	10 856
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies		76 629	51 345	118 705	99 203
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées		2 580	16 561	13 122	19 014
		79 209	67 906	131 827	118 217
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Dividendes versés sur les actions ordinaires		(22 301)	(19 262)	(43 929)	(35 991)
Dividendes versés sur les actions privilégiées		(1 486)	(1 486)	(2 971)	(2 971)
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(4 168)	(907)	(7 250)	(2 166)
Investissements de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		49 629	(218)	49 629	
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement différés		467 810	234 781	633 703	529 534
Remboursement de la dette à long terme		(512 871)	(270 444)	(553 766)	(435 735)
Paiement d'autres passifs		(1 464)	_	(3 014)	_
Produit net de l'émission de débentures convertibles		_	143 590	_	143 590
Rachat d'actions ordinaires		_	_	(0.075)	(9 487)
Paiement des retenues à la source à la suite de l'exercice d'options sur actions Flux de trésorerie liés aux activités de financement découlant des activités			_	(3 075)	_
poursuivies Flux de trésorerie liés aux activités de linancement découlant des activités Flux de trésorerie liés aux activités de financement découlant des activités		(24 851)	86 054	69 327	186 774
abandonnées		20 689	(1 139)	20 059	2 756
		(4 162)	84 915	89 386	189 530
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		_	_	_	(113 040)
Produit de la vente d'entreprises, déduction faite des coûts de transaction (6 453 \$) et du montant de trésorerie cédé (13 877 \$)	4	383 889	_	383 889	_
Variation des liquidités soumises à des restrictions		(34 125)	25 036	(39 022)	14 538
Fonds nets investis dans les comptes de réserve		(1 091)	(816)	(2 124)	(2 204)
Ajouts aux immobilisations corporelles		(421 068)	(7 439)	(519 341)	(19 247)
Ajouts aux immobilisations incorporelles		(4.690)	(1 941)	(2.444)	(3 373)
Ajouts aux frais de développement liés aux projets Participations dans des coentreprises et des entreprises associées		(1 689)	(757)	(2 444)	(757)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle		(524) —	— (1 700)	(524)	— (1 700)
Ajouts aux autres actifs non courants		(11)	173	(26)	173
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		6	(185)	608	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement découlant des activités poursuivies		(74 613)	12 371	(178 984)	(125 611)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement découlant des activités abandonnées		(13 395)	(5 854)	(31 957)	(11 924)
avandoniices		(88 008)	6 517	(210 941)	(137 535)
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(553)	(55)	(1 236)	954
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(13 514)	159 283	9 036	171 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		97 972	73 797	79 586	61 914
Plus : Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en vue de la vente au					
début de la période		4 164	- 222 000		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		88 622	233 080	88 622	233 080

Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 11.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Innergex énergie renouvelable inc. (« Innergex » ou la « Société ») a été constituée le 25 octobre 2002 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada), et ses actions et ses débentures convertibles sont cotées à la Bourse de Toronto. La Société est un promoteur, acquéreur, propriétaire et exploitant d'installations de production d'énergie renouvelable qui concentre ses activités principalement dans les secteurs hydroélectrique, éolien et solaire. Le siège social de la Société est situé au 1225, rue Saint-Charles Ouest, 10e étage, Longueuil (Québec) Canada J4K 0B9.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, qui n'ont pas été audités ni fait l'objet d'un examen par les auditeurs indépendants de la Société, ont été approuvés par le conseil d'administration le 13 août 2019.

Les produits de la Société varient selon la saison et sont habituellement à leur niveau le plus élevé au deuxième trimestre en raison de la période de la fonte des neiges et à leur niveau le plus bas au premier trimestre en raison des températures froides. Par conséquent, les résultats des périodes intermédiaires ne devraient pas être considérés comme représentatifs des résultats d'un exercice complet.

1. MODE DE PRÉSENTATION ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l' « IASB »). Les états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Sauf comme il est décrit ci-après, les méthodes comptables ainsi que les méthodes d'application sont les mêmes que celles décrites dans le plus récent rapport annuel de la Société. Toutefois, les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ne comprennent pas toutes les informations à fournir en vertu des IFRS et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes du plus récent rapport annuel de la Société.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers et actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises à la date d'acquisition qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est décrit dans les principales méthodes comptables incluses dans le plus récent rapport annuel de la Société. Le coût historique est généralement calculé en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Contrats de location (politique applicable à partir du 1er janvier 2019)

Nature des activités de location

En règle générale, la Société loue des terrains et des bureaux. Les contrats de location sont généralement conclus pour des périodes fixes à long terme en fonction de la durée estimée de chaque projet au départ. Les baux fonciers pour un projet donné sont habituellement négociés conjointement, avec les gouvernements, pour les terres appartenant au gouvernement, ou directement avec des groupes de propriétaires fonciers privés, pour les terres appartenant au secteur privé. Les contrats de location de bureaux et les autres contrats de location sont négociés individuellement et contiennent des modalités très variées. Étant donné que les baux fonciers sont négociés pour de longues périodes, la plupart des baux fonciers prévoient des paiements supplémentaires en fonction de l'évolution de l'inflation. En outre, les contrats de location prévoient généralement une option de renouvellement du bail pour une période supplémentaire après la fin de la période contractuelle non résiliable. La Société évalue à la date de début de la location si elle a la certitude raisonnable d'exercer les options de prolongation.

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société. Tous les paiements de loyers sont répartis entre l'obligation locative et les charges financières. Les charges financières sont imputées aux résultats pendant la période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

i) Obligations locatives

Les obligations locatives sont comptabilisées dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière et évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur doit être utilisé, soit le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire et avec des modalités semblables. Pour déterminer le montant des paiements de loyers futurs, la Société tient compte de l'information suivante :

- les paiements fixes, y compris en substance, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux.

Les paiements liés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges en résultat net. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins.

Les obligations locatives sont ultérieurement évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Une réévaluation des obligations locatives survient lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant d'une variation de l'indice ou du taux pertinent.

ii) Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière au coût, ce qui comprend l'évaluation initiale de l'obligation locative, les paiements de loyers effectués à la date de début ou avant et les coûts directs initiaux.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ensuite amortis selon la méthode linéaire, selon la plus courte des périodes suivantes : i) sur la durée d'utilité estimée des actifs ou ii) sur la durée du contrat de location, y compris, lorsque la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options visant à prolonger cette durée. Les durées d'utilité estimées des actifs au titre de droits d'utilisation sont déterminées sur la même base que celles des immobilisations corporelles.

Frais de développement de projets

Les frais de développement de projets sont comptabilisés au coût moins les pertes de valeur, s'il y a lieu, et représentent les coûts engagés pour l'acquisition de projets potentiels et pour la conception et le développement d'emplacements pour des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou au développement sont incorporés aux frais de développement de projets.

La Société diffère les frais de développement de projets lorsqu'il devient probable que le projet sera achevé et qu'il générera des avantages économiques futurs qui iront à la Société. La Société prend cette décision en tenant compte de divers facteurs, soit individuellement ou combinés, tels que, entre autres :

- · la question à savoir si les permis requis pour un projet potentiel ont été accordés, ou s'il est probable qu'ils le seront;
- les droits d'accès aux terres requises ont été garantis ou il est probable qu'ils le seront;
- l'annonce, ou la probabilité qu'elle soit faite, de l'attribution d'un contrat d'achat d'électricité pour un projet potentiel;
- l'accès à un marché ouvert si le projet ne se trouve pas sur un marché sur lequel on s'attend à ce qu'un contrat d'achat d'électricité lui soit attribué.

Ces coûts sont transférés aux immobilisations corporelles ou aux immobilisations incorporelles au début de la construction. Lorsqu'il n'est plus probable qu'un projet sera réalisé, les frais de développement différés à cette date sont passés en charges. Les coûts rattachés aux projets potentiels sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue et si la vente est considérée comme étant hautement probable. Ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, sauf pour ce qui est des actifs comme les actifs d'impôt différé et les actifs générés par des avantages du personnel, lesquels sont spécifiquement exemptés de cette exigence.

Les actifs non courants ne sont pas amortis pendant la durée où ils sont classés comme détenus en vue de la vente. Les intérêts et autres charges attribuables aux passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente continuent d'être comptabilisés.

Les actifs classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs dans l'état consolidé de la situation financière. Les passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

Une activité abandonnée est une composante des activités de la Société qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte et qui fait partie d'un plan unique et coordonné en vue de se séparer de cette ligne d'activité ou de cette région géographique. Les résultats des activités abandonnées sont présentés séparément dans le compte consolidé de résultat. Les chiffres comparatifs sont ajustés dans le compte consolidé de résultat et dans l'état consolidé du résultat global comme si les activités avaient été abandonnées dès le début de la période comparative.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net des filiales consolidées sont présentées séparément des capitaux propres de la Société. Les participations des actionnaires ne détenant pas le contrôle peuvent initialement être évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, ou selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans les montants comptabilisés des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Le choix de la méthode d'évaluation doit être effectué pour chaque acquisition. Après l'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle sont composées du montant attribué à ces participations au moment de la comptabilisation initiale et de la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans la variation des capitaux propres depuis la date de l'acquisition.

Dans le cas de projets aux États-Unis, où des investisseurs participant au partage fiscal sont impliqués, l'évaluation initiale de la participation des actionnaires ne détenant pas le contrôle est faite à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, tandis que les évaluations ultérieures sont effectuées au moyen de la méthode de la liquidation hypothétique à la valeur comptable, qui impute le bénéfice ou les pertes en évaluant les distributions qui seraient à payer aux actionnaires ne détenant pas le contrôle advenant la liquidation hypothétique de l'entité à la valeur comptable nette des actifs sous-jacents. Pour des projets qui sont toujours en construction, pourvu qu'ils ne génèrent aucun bénéfice imposable (aucune perte fiscale) puisque aucun produit n'a été comptabilisé et que toutes les charges sont inscrites à l'actif, les évaluations ultérieures au moyen de la méthode de la liquidation hypothétique à la valeur comptable, telle qu'elle est décrite précédemment, sont faites à compter de la date de mise en service commerciale, quand le projet commence à générer un revenu imposable (perte fiscale).

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

3.1 Nouvelles normes comptables et interprétations adoptées au cours de l'exercice

La Société a adopté les nouvelles normes comptables et interprétations suivantes, avec une date d'application initiale au 1er janvier 2019 :

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »), qui prévoit un modèle exhaustif pour l'identification de contrats de location et leur traitement dans les états financiers des bailleurs et des preneurs. Elle remplace IAS 17, Contrats de location, et ses directives interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés à la comptabilisation par le preneur, car la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement a été supprimée et la comptabilisation des actifs et des passifs touche tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions limitées à l'égard de contrats de location à court terme et de contrats de location d'actifs de moindre valeur). En revanche, IFRS 16 ne comporte pas de modifications importantes des exigences relatives aux bailleurs. La Société a adopté cette norme rétrospectivement le 1er janvier 2019 sans retraiter les chiffres des périodes comparables, comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme (méthode rétrospective modifiée).

L'adoption initiale d'IFRS 16 a entraîné la comptabilisation d'obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière liées à des contrats de location qui avaient auparavant été classés à titre de « contrats de location simple » aux termes d'IAS 17, *Contrats de location*, et la comptabilisation d'un actif correspondant au titre du droit d'utilisation. Les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, actualisées à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué aux obligations locatives le 1er janvier 2019 était de 3,79 %.

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer se rapportant au contrat de location correspondant comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018. Il n'existait aucun contrat de location déficitaire qui aurait nécessité un ajustement aux actifs au titre de droits d'utilisation à la date d'application initiale.

Au moment de l'application initiale d'IFRS 16, la Société a utilisé les mesures de simplification qui suivent permises aux termes de la norme :

- le recours à des évaluations antérieures pour déterminer si les contrats de location sont déficitaires;
- la comptabilisation des contrats de location simple dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois au 1er janvier 2019, comme des contrats de location à court terme;
- l'exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Le tableau suivant présente un rapprochement de l'obligation locative au 1er janvier 2019 :

	Au 1er janvier 2019
Engagements découlant de contrats de location simple compris dans les engagements totaux présentés au 31 décembre 2018	188 983
Actualisation à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur à la date de première application	122 270
Obligation locative comptabilisée au 1er janvier 2019	122 270
Ajouter : charges payées d'avance nettes liées aux contrats de location au 31 décembre 2018	1 618
Actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé au 1er janvier 2019	123 888

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'application d'IFRS 16 sur le solde d'ouverture dans l'état consolidé de la situation financière au 1er janvier 2019 :

	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Aménagement des emplacements / Administration	Total
Actifs courants	_				
Charges payées d'avance et autres	_	(1 640)	(50)	_	(1 690)
Actifs non courants					
Actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les immobilisations corporelles	2 775	56 652	839	63 622	123 888
Fournisseurs et autres créditeurs	_	(72)	_	_	(72)
Obligations locatives présentées dans les autres passifs	50	2 410	12	2 612	5 084
	50	2 338	12	2 612	5 012
Passifs non courants					
Obligations locatives présentées dans les autres passifs	2 725	52 674	777	61 010	117 186

L'incidence de l'application d'IFRS 16 sur l'état consolidé du résultat net correspond à une diminution des charges d'exploitation (anciennement – contrats de location simple fonciers) et des frais généraux et administratifs (anciennement – contrats de location simple pour des locaux à bureau), compensée par une augmentation des charges financières (découlant des obligations locatives) et de l'amortissement (découlant des actifs correspondants au titre de droits d'utilisation).

Jugements et estimations comptables critiques

La Société fait un certain nombre d'estimations et pose un certain nombre de jugements dans l'application de sa méthode comptable relative aux contrats de location.

Les jugements critiques impliquent de : i) déterminer si un contrat comprend un bail, et de ii) déterminer si la Société a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation sera exercée. Les principales sources d'incertitude liées aux estimations comprennent la détermination du taux d'actualisation approprié à utiliser dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

Des changements imprévus de ces jugements ou estimations pourraient avoir une incidence sur les montants comptabilisés des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation lors de la comptabilisation initiale, ainsi que sur l'évaluation ultérieure des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Ces facteurs pourraient éventuellement entraîner des modifications aux montants présentés dans les comptes consolidés de résultat et les états consolidés de la situation financière.

3.2 Filiales non entièrement détenues

Avant son acquisition par la Société le 6 février 2018, Alterra comptabilisait Kokomo et Spartan comme des coentreprises au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Le 31 décembre 2018, la Société a terminé son examen des diverses ententes de partenariat et a conclu qu'elle exerce un contrôle sur ces entités et, ainsi, que ces dernières devraient être consolidées. Ce changement a été pris en compte dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, mais ces entités ont été comptabilisées à titre de coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence dans tous les états financiers intermédiaires consolidés résumés de 2018. Ainsi, les chiffres comparatifs présentés dans les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période close le 30 juin 2018 ont été retraités pour tenir compte de cette réévaluation.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 25 mars 2019, la Société a conclu une entente visant la vente de sa filiale en propriété exclusive Magma Energy Sweden A.B., qui détient une participation d'environ 53,9 % dans HS Orka hf (« HS Orka »). HS Orka représente à la fois le secteur géographique islandais et le secteur d'exploitation géothermique de la Société. La juste valeur diminuée des frais de vente a été estimée comme étant supérieure à la valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente. Au 31 mars 2019, les critères relatifs aux actifs détenus en vue de la vente étaient respectés, et ils exigent que les actifs et passifs de HS Orka soient classés comme étant détenus en vue de la vente.

Le 23 mai 2019, la Société a conclu la vente de HS Orka à Jarðvarmi slhf au prix de 299 910 \$ US (404 219 \$), compte non tenu des ajustements de clôture décrits ci-après, aux mêmes conditions que celles annoncées le 25 mars 2019.

Les ajustements de clôture de la vente ont été finalisés en juillet 2019 et ont donné lieu à une réduction du prix d'achat de 2 542 \$ US (3 327 \$), pour s'établir à 297 368 \$ US (400 892 \$).

Le tableau suivant présente un sommaire du bénéfice net découlant des activités abandonnées :

	Période de 53 jours close le 23 mai 2019	Période de trois mois close le 30 juin 2018	Période de 143 jours close le 23 mai 2019	Période de 145 jours close le 30 juin 2018
Produits	13 412	25 578	40 006	41 995
Charges	18 225	19 597	39 677	43 392
Quote-part du bénéfice des coentreprises et des entreprises associées	(1 434)	(943)	(3 718)	(3 016)
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(3 379)	6 924	4 047	1 619
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(966)	1 168	(40)	1 008
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités abandonnées avant les éléments suivants :	(2 413)	5 756	4 087	611
Profit sur la vente de la filiale	(20 211)	_	(17 277)	_
Bénéfice net découlant des activités abandonnées	17 798	5 756	21 364	611
Autres éléments du résultat global découlant des activités abandonnées	41 718	(35 342)	3 928	1 519
Total du résultat global découlant des activités abandonnées	59 516	(29 586)	25 292	2 130
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités abandonnées attribuable aux éléments suivants :				
Propriétaires de la société mère	18 567	3 304	19 231	(423)
Participations ne donnant pas le contrôle	(769)	2 452	2 133	1 034
	17 798	5 756	21 364	611
Total du résultat global découlant des activités abandonnées attribuable aux :				
Propriétaires de la société mère	58 433	(19 548)	42 381	(1 215)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 083	(10 038)	(17 089)	3 345
	59 516	(29 586)	25 292	2 130
Bénéfice net par action découlant des activités abandonnées				
Bénéfice net par action, de base (\$)	0,14	0,03	0,15	_
Bénéfice net par action, dilué (\$)	0,14	0,03	0,15	

4.1 Renseignements détaillés sur la vente de la filiale

	Au 23 mai 2019
	\$ CA
Contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des coûts de transaction :	
Contrepartie en trésorerie (299 910 \$ US)	404 219
Contrepartie à payer pour l'ajustement au fonds de roulement (2 542 \$ US)	(3 327)
Coûts de transaction	(6 453)
Contrepartie totale liée à la cession, déduction faite des coûts de transaction	394 439
Valeur comptable des actifs nets vendus	331 147
Profit sur la vente avant reclassement des écarts de change découlant de la conversion de devises	63 292
Reclassement des écarts de change découlant de la conversion de devises	46 015
Profit sur la vente	17 277

Le tableau ci-dessous présente les valeurs comptables des actifs et des passifs à la date de la vente.

	Au 23 mai 2019
Actifs courants	37 039
Actifs non courants	855 734
Total des actifs détenus en vue de la vente	892 773
Passifs courants	71 976
Passifs non courants	228 804
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	331 147
Participations ne donnant pas le contrôle	260 846
Total des passifs détenus en vue de la vente	892 773

5. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le 8 mai 2019 et le 5 juin 2019, la Société a conclu huit ententes de couverture libellées en dollars américains pour atténuer le risque de fluctuations des taux d'intérêt sur ses dettes à long terme détenues par Foard City Partnership Holdings, LLC. Au 30 juin 2019, les montants nominaux de ces contrats, qui viendront à échéance en 2029, totalisaient 23 370 \$ US. La juste valeur est fondée sur des techniques d'évaluation de niveau 2. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie à des fins comptables.

6. BÉNÉFICE PAR ACTION

	Périodes de trois		Périodes de six 30	mois closes les juin
	2019 2018		2019	2018
		(montants retraités - notes 3 et 4)		(montants retraités - notes 3 et 4)
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies attribuable aux propriétaires	(7 788)	10 027	(15 199)	7 137
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1 485)	(1 485)	(2 971)	(2 971)
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires	(9 273)	8 542	(18 170)	4 166
Bénéfice net attribuable aux propriétaires de la société mère	10 779	13 331	4 032	6 714
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1 485)	(1 485)	(2 971)	(2 971)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	9 294	11 846	1 061	3 743
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	133 417	132 523	133 143	127 586
(Perte nette) bénéfice net par action découlant des activités poursuivies, de base et dilué(e) (\$)	(0,07)	0,06	(0,14)	0,03
Bénéfice net par action, de base et dilué (\$)	0,07	0,09	0,01	0,03

		s mois closes les juin	Périodes de six mois closes les 30 juin		
	2019	2018	2019	2018	
Actions pouvant être émises à partir des instruments de capitaux propres suivants qui sont potentiellement dilutifs ¹ (en milliers):					
Options sur actions	204	728	206	722	
Actions détenues en fiducie liées au régime d'ARL	131	203	131	203	
	335	931	337	925	
Actions pouvant être émises à partir des instruments de capitaux propres suivants qui sont exclues des éléments potentiellement dilutifs (en milliers) :					
Options sur actions	281	203	281	203	
Débentures convertibles	14 167	14 167	14 167	14 167	
	14 448	14 370	14 448	14 370	
Total des actions conditionnelles qui peuvent être émises à partir des instruments de capitaux propres en cours	14 783	15 301	14 785	15 295	

^{1.} Les options sur actions dont le prix d'exercice était inférieur au cours de marché moyen des actions ordinaires sont incluses dans le calcul des instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs. Les émissions d'actions conditionnelles ont un effet antidilutif sur la perte par action.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Centrales hydroélectriques	Parcs éoliens	Parcs solaires	Installations géothermiques	Installations en construction	Autre matériel	Total
Coût								
Au 1er janvier 2019	3 095	2 089 405	2 025 711	165 273	418 317	339 137	17 518	5 058 456
Changement de méthodes comptables (voir la note 3.1)	115 319	97	_	_	_	_	8 472	123 888
Solde ajusté au 1er janvier 2019	118 414	2 089 502	2 025 711	165 273	418 317	339 137	25 990	5 182 344
Ajouts ¹	_	2 085	23	174	_	657 875	2 684	662 841
Actifs détenus en vue de la vente	_	_	_	_	(418 317)	(62 739)	_	(481 056)
Cessions	_	_	(670)	_	_	_	(4)	(674)
Autres modifications	1 286	17	12 068	32	_	_	140	13 543
Écarts de change, montant net	(3 648)	(410)	(36 104)	(1 675)	_	(24 216)	(83)	(66 136)
Au 30 juin 2019	116 052	2 091 194	2 001 028	163 804	_	910 057	28 727	5 310 862
Cumul de l'amortissement								
Au 1er janvier 2019	_	(270 622)	(236 218)	(41 329)	(16 290)	_	(11 069)	(575 528)
Amortissement ²	(2 052)	(19 788)	(46 357)	(3 854)	_	(67)	(1 488)	(73 606)
Actifs détenus en vue de la vente	_	_	_	_	16 290	_	_	16 290
Cessions	_	_	180	_	_	_	_	180
Écarts de change, montant net	22	137	2 833	87	_	1	17	3 097
Au 30 juin 2019	(2 030)	(290 273)	(279 562)	(45 096)	_	(66)	(12 540)	(629 567)
Valeur comptable au 30 juin 2019 ³	114 022	1 800 921	1 721 466	118 708		909 991	16 187	4 681 295

La totalité des immobilisations corporelles est donnée en garantie des financements de projet respectifs ou du financement général de la Société.

- 1. Les frais de financement liés à un financement de projet précis sont intégralement inscrits à l'immobilisation corporelle visée. Les frais de financement liés aux facilités de crédit renouvelables sont inscrits à l'actif pour la tranche du financement qui se rapporte à l'immobilisation corporelle visée. Les ajouts au cours de la période considérée comprennent des frais de financement inscrits à l'actif engagés avant la mise en service de 18 272 \$.
- 2. Une tranche de 872 \$ de la charge d'amortissement des baux fonciers est incorporée dans le coût de construction dans les installations en construction.
- 3. Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation d'une valeur comptable de 119 196 \$ aux termes de contrats de location.

8. DETTE À LONG TERME

a. Augmentation de la facilité de crédit d'un an

Le 23 avril 2019, Innergex a modifié sa facilité de crédit d'un an contractée en octobre 2018, au moment de l'acquisition des parcs éoliens et entités d'exploitation Cartier, afin d'ajouter une capacité additionnelle de 100 000 \$ qui sera utilisée au besoin dans le but d'assurer une plus grande souplesse. Innergex a remboursé la facilité à même le produit net de la vente de sa participation dans HS Orka.

b. Conclusion d'un financement pour le projet éolien Foard City

Le 8 mai 2019, la Société a conclu une entente de construction et de crédit à long terme pour le projet éolien Foard City.

L'entente de crédit comporte deux facilités :

- une facilité d'emprunt lié à la construction de 23 370 \$ US portant intérêt au taux LIBOR majoré de 1,00 %. Au 30 juin 2019, la totalité du montant de 23 370 \$ US (30 584 \$) avait été prélevée. Après le début de la mise en service commercial, la facilité de construction sera remplacée par un emprunt à terme portant intérêt au taux LIBOR majoré de 1,75 % pour les quatre années suivant la conversion et de 1,88 % par la suite, et ce, jusqu'à l'échéance. L'exposition liée à la variabilité des taux d'intérêt a été neutralisée au moyen d'un swap de taux d'intérêt qui entre en vigueur le 30 septembre 2019, faisant en sorte que le taux d'intérêt soit fixé à 2,43 %. L'emprunt à terme est d'une durée de sept ans et les versements de capital sont dus à l'échéance.
- un crédit-relais contracté dans le cadre de la participation au partage fiscal de 267 540 \$ US portant intérêt au taux LIBOR majoré de 1,00 %. Après le début de la mise en service commercial, le crédit-relais contracté dans le cadre de la participation au partage fiscal sera remboursé à l'aide du produit de la contrepartie reçue de l'investisseur participant au partage fiscal. Au 30 juin 2019, un montant de 186 344 \$ US (243 868 \$) avait été prélevé de la facilité.

9. CAPITAL DES ACTIONNAIRES

Rachat d'actions ordinaires

Le 21 mai 2019, Innergex a annoncé qu'elle avait reçu de la Bourse de Toronto (TSX) l'autorisation d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions ordinaires (l'« offre »). Conformément à cette offre, la Société peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 2 000 000 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 1,5 % des 133 559 963 actions ordinaires de la Société émises et en circulation au 15 mai 2019. L'offre a été lancée le 24 mai 2019 et prendra fin le 23 mai 2020. Au 30 juin 2019, aucune action ordinaire n'avait été rachetée et annulée.

Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre de 2019, 1 943 012 options sur actions ont été exercées à divers prix par action, ce qui a donné lieu à l'émission de 427 389 actions ordinaires sans décaissement. La différence entre les 1 943 012 options exercées et les 427 389 actions émises découle de l'exercice des options sans décaissement par les porteurs et de la retenue des déductions à la source par la Société tel que cela est autorisé par le régime d'options sur actions et le conseil d'administration.

Par ailleurs, 78 142 options sur actions ont été attribuées au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées aux termes du régime d'options sur actions sont acquis annuellement en tranches égales pendant un délai de quatre ans suivant la date d'attribution. Les options doivent être exercées avant août 2026 à un prix d'exercice de 14,41 \$.

Années d'attribution	Prix d'exercice (\$)	Options en circulation au 1er janvier 2019 (en milliers)	Nombre d'options exercées (en milliers)	Options en circulation au 30 juin 2019 (en milliers)
2010	8,75	618	(366)	252
2011	9,88	770	(770)	_
2012	10,70	397	(397)	_
2013	9,13	397	(221)	176
2014	10,96	397	(189)	208
2016	14,65	126	_	126
2017	14,52	77	_	77
2019	14,41	78	_	78
	-	2 860	(1 943)	917

Dividendes déclarés sur les actions ordinaires

Les dividendes suivants sur les actions ordinaires ont été déclarés par la Société :

	Périodes de trois 30		Périodes de six mois closes les 30 juin		
	2019	2018	2019	2018	
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (\$/action)	0,175	0,170	0,350	0,340	

Dividendes déclarés sur les actions ordinaires non comptabilisés à la clôture de la période de présentation de l'information financière

Les dividendes suivants seront versés par la Société le 15 octobre 2019 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire (\$)	Dividende par action privilégiée de série A (\$)	Dividendes par action privilégiée de série C (\$)
13/08/2019	30/09/2019	15/10/2019	0,1750	0,2255	0,359375

10. FILIALES

Projet solaire Phoebe

Le 4 juin 2019, la Société a été en mesure de conclure le financement initial, qui marque le début de la propriété partagée de Phoebe entre Innergex et Wells Fargo. La Société détient la totalité de la participation de commanditaire dans le projet solaire Phoebe, tandis que la participation au partage fiscal est détenue par Wells Fargo. Au cours du trimestre considéré, Wells Fargo a investi un montant initial de 37 100 \$ US (49 629 \$), ce qui représente 20 % de son apport de capital.

11. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

a. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six 30	
	2019 2018		2019	2018
		(montants retraités - notes 3 et 4)		(montants retraités - notes 3 et 4)
Débiteurs	(18 931)	(2 646)	(1 806)	25 586
Charges payées d'avance et autres	1 359	577	(526)	(555)
Fournisseurs et autres créditeurs	33 944	285	3 279	(14 175)
	16 372	(1 784)	947	10 856

b. Renseignements supplémentaires

	Périodes de trois	s mois closes les	Périodes de six mois closes les		
		juin	30		
	2019	2018	2019	2018	
		(montants retraités - notes 3 et 4)		(montants retraités - notes 3 et 4)	
Intérêts versés relativement aux activités d'exploitation	(47 454)	(37 868)	(83 934)	(73 218)	
Intérêts inscrits à l'actif relativement aux activités d'investissement	(2 865)	(220)	(5 859)	(220)	
Total des intérêts versés	(50 319)	(38 088)	(89 793)	(73 438)	
Transactions sans effet sur la trésorerie liées aux éléments suivants :					
Immobilisations corporelles impayées	49 013	4 814	119 999	158	
Actions dont les droits ont été acquis dans le régime d'ALR	_	_	1 057	948	
Coûts de transaction impayés liés aux débentures convertibles	_	490	_	490	
Coûts de développement de projets impayés	41	_	(711)	_	
Actions ordinaires émises par suite de l'exercice d'options sur actions	_	_	1 181	_	
Distributions non versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(3 263)	(2 535)	47	_	
Réévaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	24 396	(230)	24 396	(63)	
Actions ordinaires émises par le biais du régime de réinvestissement des dividendes	1 059	3 232	2 039	4 423	
Variation de la juste valeur des obligations locatives	1 476	_	1 476	_	
Actions ordinaires émises au moment de l'acquisition d'Alterra	_	_	_	330 607	
Investissement provenant de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	_	915	_	697	
Ajustements de clôture impayés liés à la vente de HS Orka	3 327	_	3 327	_	

c. Variations des passifs issus des activités de financement

	Périodes de tro les 30		Périodes de six mois closes les 30 juin		
	2019	2018	2019	2018	
Variations de la dette à long terme					
Dette à long terme au début de la période	4 469 724	3 622 329	4 470 252	3 149 354	
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	_	_	(96 515)	_	
Augmentation de la dette à long terme	481 520	240 032	648 340	542 118	
Remboursement de la dette à long terme	(512 871)	(270 917)	(553 766)	(437 021)	
Paiement des frais de financement différés	(13 710)	(73)	(14 637)	(2 687)	
Acquisitions d'entreprises	_	8 321	_	313 366	
Autres charges financières hors trésorerie	15 677	12 128	18 004	7 844	
Écarts de change, montant net	(19 373)	(22 639)	(50 711)	16 207	
Dette à long terme à la fin de la période	4 420 967	3 589 181	4 420 967	3 589 181	
Variations des débentures convertibles					
Débentures convertibles au début de la période	239 339	96 592	238 648	96 246	
Augmentation des débentures convertibles émises	_	140 235	_	140 235	
Désactualisation des débentures convertibles	699	420	1 390	766	
Débentures convertibles à la fin de la période	240 038	237 247	240 038	237 247	

12. INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs opérationnels

La Société produit et vend l'électricité générée par ses centrales hydroélectriques, ses parcs éoliens et ses installations solaires à des sociétés de services publics ou à d'autres contreparties solvables. La direction de la Société analyse les résultats et gère les opérations en fonction du type de technologie, ce qui donne lieu à des structures de coûts et à des exigences différentes en matière de compétences pour les équipes opérationnelles. Par conséquent, la Société compte trois secteurs opérationnells : a) la production hydroélectrique, b) la production éolienne et c) la production solaire.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2019, parallèlement à la conclusion d'une entente visant la vente de sa participation dans HS Orka, le secteur de la production géothermique de la Société a été reclassé dans les activités abandonnées (voir la note 4). Par conséquent, l'information sectorielle comparative a été retraitée.

La direction de la Société évalue le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des produits et du BAIIA ajusté. Au cours de la période, la direction a révisé ses informations sectorielles afin de mieux refléter la façon dont elle évalue le rendement de ses secteurs opérationnels. Certaines affectations corporatives (comme les frais généraux et administratifs) qui avaient été effectuées antérieurement ont été abandonnées afin de différencier le rendement opérationnel du rendement corporatif. De plus, en mettant l'accent sur certaines mesures, l'information révisée clarifie la manière dont la direction évalue le rendement de ses secteurs opérationnels. Les participations de la Société dans des coentreprises et des entreprises associées ont également augmenté considérablement en 2018 à la suite de certaines acquisitions d'entreprises. Ainsi, en incluant l'apport des coentreprises et des entreprises associées aux principales mesures de rendement, l'information révisée reflète mieux les récents changements structurels de la Société. Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation révisée.

Les « produits proportionnels » visent les produits, plus la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Le « BAIIA ajusté » représente le bénéfice net (la perte nette) avant la charge d'impôt, les charges financières, les amortissements, ajustés pour exclure le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Le « BAIIA ajusté proportionnel » représente le BAIIA ajusté, plus la quote-part de la Société du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées. La « marge du BAIIA ajusté » représente le BAIIA ajusté divisé par les produits. Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel et la marge du BAIIA ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel et la marge du BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS.

À l'exception du BAIIA ajusté, du BAIIA ajusté proportionnel et de la marge du BAIIA ajusté décrits ci-dessus, les méthodes comptables relatives à ces secteurs sont les mêmes que celles qui sont décrites à la rubrique « Principales méthodes comptables ». La Société comptabilise à la valeur comptable les ventes intersectorielles et les ventes au titre de la gestion.

Période de trois mois close le 30 juin 2019				
Secteurs opérationnels	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
Produits sectoriels	76 491	62 193	6 009	144 693
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	16 411	8 147	540	25 098
Produits proportionnels sectoriels	92 902	70 340	6 549	169 791
BAIIA ajusté sectoriel	60 842	48 698	5 723	115 263
Quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	11 417	4 152	24	15 593
BAIIA ajusté proportionnel sectoriel	72 259	52 850	5 747	130 856
Marge du BAIIA ajusté sectorielle	80 %	78 %	95 %	80 %

Période de six mois close le 30 juin 2019				
Secteurs opérationnels	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
Produits sectoriels	104 529	157 019	9 564	271 112
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	21 694	17 179	1 032	39 905
Produits proportionnels sectoriels	126 223	174 198	10 596	311 017
BAIIA ajusté sectoriel	78 120	133 662	9 050	220 832
Quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	12 462	9 288	275	22 025
BAIIA ajusté proportionnel sectoriel	90 582	142 950	9 325	242 857
Marge du BAIIA ajusté sectorielle	75 %	85 %	95 %	81 %

Au 30 juin 2019	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	186 248	191 697	15 762	393 707
Ajouts d'immobilisations corporelles au cours de la période	2 092	23	174	2 289

Période de trois mois close le 30 juin 2018				
Secteurs opérationnels	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
				(montants retraités - notes 3 et 4)
Produits sectoriels	76 014	42 113	6 787	124 914
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	11 565	7 458	_	19 023
Produits proportionnels sectoriels	87 579	49 571	6 787	143 937
BAIIA ajusté sectoriel	61 474	33 907	6 492	101 873
Quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	9 505	3 850	_	13 355
BAIIA ajusté proportionnel sectoriel	70 979	37 757	6 492	115 228
Marge du BAIIA ajusté sectorielle	81 %	81 %	96 %	82 %

Période de six mois close le 30 juin 2018				
Secteurs opérationnels	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
				(montants retraités - notes 3 et 4)
Produits sectoriels	110 677	106 163	9 862	226 702
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	12 671	12 125	_	24 796
Produits proportionnels sectoriels	123 348	118 288	9 862	251 498
BAIIA ajusté sectoriel	86 367	89 579	9 295	185 241
Quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex	9 556	6 973	_	16 529
BAIIA ajusté proportionnel sectoriel	95 923	96 552	9 295	201 770
Marge du BAIIA ajusté sectorielle	78 %	84 %	94 %	82 %

Au 31 décembre 2018 (montants retraités - notes 3 et 4)	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	205 483	187 156	17 574	410 213
Ajouts d'immobilisations corporelles au cours de la période	8 368	803	386	9 557

Le rapprochement du BAIIA ajusté sectoriel et de la marge du BAIIA ajusté avec la mesure conforme aux IFRS la plus comparable, soit le bénéfice net (la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies, est présenté dans le tableau suivant :

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
		(montants retraités - notes 3 et 4)		(montants retraités - notes 3 et 4)
BAIIA ajusté sectoriel	115 263	101 873	220 832	185 241
Charges non attribuées :				
Frais généraux et administratifs	7 110	6 148	15 005	11 653
Projets potentiels	2 905	4 065	7 336	8 362
BAIIA ajusté	105 248	91 660	198 491	165 226
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	142	1 983	7 032	916
Perte nette latente (profit net latent) sur instruments financiers	8 506	(8 077)	3 194	(5 794)
Autres charges, montant net	552	1 118	1 278	5 006
BAIIA	96 048	96 636	186 987	165 098
Charges financières	58 259	48 972	111 230	92 875
Amortissements	46 749	36 459	93 215	72 700
Charge (recouvrement) d'impôt	1 493	100	(2 585)	(1 887)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies	(10 453)	11 105	(14 873)	1 410

Secteurs géographiques

Au 30 juin 2019, et exclusion faite de ses investissements dans des coentreprises et des entreprises associées, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, la Société avait des participations dans les actifs d'exploitation suivants soit : 29 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire au Canada, 15 parcs éoliens en France ainsi qu'une centrale hydroélectrique et deux parcs solaires aux États-Unis. Le tableau suivant présente des détails à l'égard des quatre principaux secteurs géographiques dans lesquels la Société exerce ses activités :

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois close les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Produits		(montants retraités - notes 3 et 4)		(montants retraités - notes 3 et 4)
Canada	125 014	106 545	221 144	174 975
France	17 677	15 860	47 139	48 080
États-Unis	2 002	2 509	2 829	3 647
	144 693	124 914	271 112	226 702

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé ¹		(montants retraités - notes 3 et 4)
Canada	3 680 012	3 757 207
France	922 090	956 214
États-Unis ²	1 219 168	526 716
Chili	144 382	154 299
	5 965 652	5 394 436

^{1.} Comprend les participations dans les coentreprises et entreprises associées.

^{2.} Comprend le projet solaire Phoebe qui est en construction et le projet éolien Foard City qui est en cours de construction.

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

a. Conclusion de nouveaux contrats de swap

Le 18 juillet 2019 et le 22 juillet 2019, la Société a conclu six ententes de couverture pour atténuer le risque de fluctuations des taux d'intérêt sur ses facilités de crédit renouvelables détenues par la Société. Les montants nominaux de ces contrats, qui viendront à échéance entre 2029 et 2049, totalisent 125 000 \$. La juste valeur est fondée sur des techniques d'évaluation de niveau 2. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie à des fins comptables.

b. Décision favorable de l'Environmental Appeal Board

En 2017, le contrôleur des droits d'utilisation de l'eau (Comptroller of the Water Rights) a cherché à appliquer rétroactivement les taux de droits d'utilisation de l'eau plus élevés à Fire Creek, à Lamont Creek, à Stokke Creek, à Tipella Creek et à Upper Stave River pour 2011 et 2012 et, ce faisant, a obtenu un montant additionnel de 3 200 \$ pour ces deux années. La Société a fait appel de cette décision auprès de l'Environmental Appeal Board. Le 26 juillet 2019, l'Environmental Appeal Board a rendu sa décision, a accueilli l'appel et a ordonné au contrôleur des droits d'utilisation de l'eau de rembourser à chaque installation sa quote-part du montant ajusté des droits d'utilisation de l'eau payé en trop, majoré des intérêts. La décision est susceptible de faire l'objet d'un appel par le contrôleur.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains reclassements ont été effectués dans les états financiers de l'exercice précédent afin d'améliorer la comparabilité avec les états financiers de l'exercice en cours.

Par conséquent, certains postes ont été modifiés dans l'état de la situation financière, le compte de résultat et des autres éléments du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie ainsi que dans les notes afférentes aux états financiers. Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES

Siège social

1225, rue Saint-Charles Ouest, 10e étage Longueuil (Québec) J4K 0B9 Tél. 450 928-2550 Téléc. 450 928-2544 innergex.com

Relations avec les investisseurs

Jean-François Neault Chef de la direction financière Tél. 450 928-2550 x12207 jfneault@innergex.com

Actions ordinaires - TSX: INE

Actions privilégiées de série A - TSX: INE.PR.A

Actions privilégiées de série C - TSX: INE.PR.C

Débentures convertibles - TSX: INE.DB.A TSX: INE.DB.B

Notes de crédit attribuées par Standard & Poor's

Innergex énergie renouvelable inc.	BBB
Actions privilégiées de série A	P-3
	P-3

Régime de réinvestissement de dividendes (RRD)

Innergex énergie renouvelable inc. offre un RRD à l'intention de ses détenteurs d'actions ordinaires. Ce régime permet aux porteurs admissibles d'actions ordinaires d'acquérir des actions ordinaires supplémentaires de la Société en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs dividendes en espèces. Pour plus de renseignements à propos du RRD de la Société, veuillez visiter notre site Web au innergex.com ou communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada), l'agent responsable du RRD. Veuillez noter que, si vous souhaitez adhérer au RRD mais détenez vos actions par l'entremise d'un courtier ou d'une institution financière, vous devez communiquer avec cet intermédiaire et lui demander d'adhérer au RRD en votre nom.

Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

Pour toute demande de renseignements concernant les certificats d'actions, le paiement de dividendes, un changement d'adresse, ou la livraison électronique de documents destinés aux actionnaires, veuillez communiquer avec :

Société de fiducie AST (Canada) 2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600 Montréal (Québec) H3A 2A6 Tél. 1 800 387-0825 416 682-3860 demandes@astfinancial.com